

QUARTIER :

**Tabana, mémoire
et patrimoine du vieux
Mostaganem**

P 6

AFFAIRE NESSIM DIAFAT :

**Le parquet requiert
le durcissement
des peines**

P 3



"MENDICITÉ" DES CANDIDATS POUR LES ÉLECTIONS LOCALES :

LES PARTIS À BOUT DE SOUFFLE AU MOMENT DE DÉPOSER LES LISTES

Faute de candidats, la plupart des formations ont réduit leur ambition au strict nécessaire. La date butoir du dépôt, fixée au jeudi 8 octobre à minuit, a refermé trois semaines de recherche fébrile. Lire page 9



Naftal met en garde contre les plateformes frauduleuses



La société Naftal a mis en garde jeudi, via un communiqué, contre les plateformes numériques et les pages frauduleuses des réseaux sociaux. Ces plateformes et pages usurpent l'identité de la société pour demander ensuite les informations des cartes bancaires ou effectuer des paiements en ligne, a expliqué Naftal, qui a ainsi appelé les citoyens à être vigilants face à ces pratiques. « Naftal ne demande jamais les informations de vos cartes bancaires via sa plateforme officielle », a assuré la société, invit

tant ses clients à vérifier l'adresse du site avant de donner leurs informations et à n'utiliser que sa plateforme officielle, à savoir : e-mahata.naftal.dz. « Protégez vos données et vérifiez avant de cliquer », a conclu la même source.

Midad Energy mobilise 3 milliards de dollars à Illizi

Le groupe saoudien Midad Energy s'apprête à engager une première enveloppe de 3 milliards de dollars pour développer ses découvertes dans la partie Est du périmètre d'Illizi, sur un investissement global de 5,4 milliards de dollars. L'annonce a été faite par Mourad Bellik, directeur des opéra-

tions de Midad Energy pour l'Afrique du Nord, en marge du Napec 2026. Cette première phase intervient dans le cadre de l'accord conclu avec Sonatrach pour le développement des ressources du bassin d'Illizi. Le contrat de partage de production prévoit la récupération de près d'un milliard de barils équivalent pétrole, dont 125 milliards de m³ de gaz naturel et 204 millions de barils d'hydrocarbures liquides. Entré en vigueur le 17 mars dernier, le contrat a permis à Midad de lancer la phase préparatoire du projet. Le groupe a déjà transmis son plan de développement à Alnaft et attend désormais son approbation. Une fois le feu vert obtenu, Midad compte accélérer la réalisation du projet selon une formule fast-track, avec la fabrication d'une partie des équipements à l'étranger avant leur acheminement et leur installation en Algérie. Le groupe saoudien ambitionne ainsi de lancer la production à la fin de 2028, marquant une nouvelle étape dans le développement des ressources énergétiques du bassin d'Illizi.

Automobile : Tirsam reçoit une délégation de Toyota à Batna

Le groupe industriel algérien Tirsam a accueilli, dans son usine de Batna, une délégation du constructeur automobile japonais Toyota, dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux groupes. Reçue en présence du PDG de Tirsam, Samir Maala, la délégation japonaise a visité les installations de l'usine, prenant connaissance de ses infrastructures et de ses capacités de production. Les discussions ont notamment porté sur les capacités industrielles du groupe algérien ainsi que sur les projets devant être réalisés conjointement lors de la prochaine étape du partenariat. Tirsam a indiqué que cette rencontre vise à rapprocher l'expertise internationale de Toyota de l'ambition industrielle nationale, notamment à travers le renforcement des capacités de production, le développement de la sous-traitance locale, le transfert de technologies et l'augmentation du taux d'intégration. Le groupe n'a toutefois pas précisé la nature ni le calendrier des projets envisagés avec le constructeur japonais. Cette démarche intervient après le partenariat développé par Tirsam avec le constructeur chinois Sinotruk. En août dernier, une délégation de ce dernier avait visité l'usine de Batna, à l'occasion de la sortie du 3 000e camion lourd produit par le groupe algérien. Cette visite avait également marqué le lancement d'un projet de nouvelle ligne dédiée au soudage des camions lourds. Par ailleurs, Tirsam a récemment annoncé l'ouverture des commandes pour trois modèles d'autobus, les TS09, TS11 et TS12, pouvant transporter respectivement jusqu'à 70, 51 et 100 passagers. Ces véhicules s'inscrivent dans le cadre du renouvellement du parc national de transport collectif.



Chaînes tv algériennes : le partenariat TDA-Eutelsat renouvelé

Les chaînes de télévision algériennes continueront d'être diffusées dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) via le satellite EUTELSAT 7 West A, à la faveur du renouvellement du partenariat entre Télédiffusion d'Algérie (TDA) et l'opérateur français de satellites Eutelsat. L'annonce de ce renouvellement a été faite par l'opérateur français. TDA, unique diffuseur de services audiovisuels sur le marché algérien, joue un rôle central dans la diffusion des chaînes de télévision algériennes, aussi bien à l'intérieur du pays que dans l'ensemble de la région MENA, souligne Eutelsat. Le renouvellement de ce partenariat, établi de longue date, permet à TDA de continuer à utiliser les capacités satellitaires d'Eutelsat à la position orbitale 7/8° Ouest pour assurer la diffusion des chaînes de télévision algériennes auprès des téléspectateurs de l'ensemble de la région MENA, précise l'opérateur dans un communiqué publié sur son site internet. La position orbitale 7/8° Ouest dessert quelque 70 millions de foyers et constitue le principal pôle audiovisuel de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient. Elle accueille d'importants diffuseurs publics et privés et assure la diffusion d'un large éventail de programmes destinés au public arabophone et, plus largement, au public international. Eutelsat, leader mondial des communications par satellite, dispose de plus de 40 ans d'expérience et d'un réseau composé de 34 satellites géostationnaires (GEO) et de plus de 600 satellites en orbite basse (LEO). Ces capacités satellitaires offrent à TDA la couverture, la fiabilité et la qualité de diffusion nécessaires pour assurer la transmission des contenus audiovisuels algériens au plus grand nombre de téléspectateurs dans la région, souligne Eutelsat. Citée dans le communiqué, Sandy Saade, directrice des ventes pour la région MENA chez Eutelsat, a qualifié TDA de « partenaire stratégique », estimant que le renouvellement du partenariat témoigne de la solidité d'une relation établie depuis de nombreuses années.

Réflexion
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Edité par la SAATL Réflexion
Siège : 19 Av. Benkhil Belkacem
Centre-ville - Mostaganem

www.reflexion.dz

Directeur Général
Belkacem BELHAMIDECHE

Directeur de la publication
Charef SLAMANI

Directrice de l'administration
Samia MEHAL

Directeur Technique
Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité
Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redacreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz
publi@reflexion.dz

Rédaction
Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redacreflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression
SIO - ORAN
Tél : 041 513 597

Diffusion
MPS-Oran
Tél : 0550 172 603

ANEP
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publications Agence ANEP 01, Av. ALI R. Réflexion - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

AFFAIRE NESSIM DIAFAT :

Le parquet requiert le durcissement des peines

Le parquet général près la Cour d'Alger a requis, mercredi, le durcissement des peines prononcées à l'encontre de l'ancien ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Start-up et des Micro-entreprises, Nessim Diafat, et de plusieurs autres prévenus dans l'affaire de l'Anade et de la société Alrim.



Par Amina L.

L'affaire a été examinée à nouveau par la 10e chambre pénale de la Cour d'Alger, quatre mois après l'acceptation par la Cour suprême du pourvoi en cassation avec renvoi. Plus de 37 prévenus comparaissent dans ce dossier, poursuivis notamment pour détournement et utilisation illégale de biens et de deniers publics, abus de fonction, octroi d'avantages injustifiés, enrichissement illicite et blanchiment d'argent.

CANCER DU SEIN :

Une campagne nationale pour renforcer le dépistage

Le ministère de la Santé a lancé, jeudi, une campagne nationale visant à intensifier le dépistage précoce du cancer du sein, dans le cadre de la célébration du mois « Octobre Rose » 2026, a indiqué un communiqué du ministère. Le lancement de cette campagne a coïncidé avec le départ de la première caravane mobile et connectée dédiée au dépistage précoce du cancer du sein. Cette édition d'« Octobre Rose » est placée sous le slogan : « La numéri-

Lors de cette audience, le représentant du ministère public a également maintenu ses réquisitions formulées lors du procès du 13 juillet 2024 et demandé l'homologation du rapport d'expertise judiciaire réalisé dans le cadre de l'enquête complémentaire. Pour rappel, la chambre pénale de la Cour d'Alger avait confirmé, l'année dernière, le jugement du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed, condamnant Nessim Diafat à cinq ans de prison ferme. L'ancien directeur général

de la société Alrim avait éclopé de trois ans de prison ferme, tandis que les peines prononcées contre les autres prévenus allaient de six mois de prison avec sursis à cinq ans de prison ferme. Des amendes avaient également été prononcées à l'encontre de l'ancien ministre au profit du Trésor public, de la société Alrim et de l'Anade. La 10e chambre pénale de la Cour d'Alger a finalement fixé au 20 octobre prochain la date du prononcé du verdict dans cette affaire.

isolées. La démarche vise également à faire de la numérisation un outil au service de la prévention et de la santé publique, notamment à travers l'élargissement de l'accès aux services de dépistage, la facilitation de l'accès à l'expertise médicale et le renforcement de la coordination entre les différents intervenants dans le parcours de prise en charge. Ces efforts doivent ainsi contribuer à consacrer le principe de la santé pour tous, selon le ministère.

Nadine

153E ASSEMBLÉE DE L'UIP :

L'Algérie met en avant son expérience en matière de bonne gouvernance

L'expérience de l'Algérie en matière de bonne gouvernance et de participation citoyenne a été présentée, à Arusha (Tanzanie), lors des travaux de la 153e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP). Intervenant au nom du Parlement algérien, le vice-président du Conseil de la nation, Mohamed Larbi Slimani, a mis en avant les réformes engagées par l'Algérie pour renforcer la confiance entre le citoyen et les institutions de l'État. Dans son intervention, il a notamment souligné le rôle des élections dans la consolidation de cette relation, ainsi que la participation des citoyens à travers leurs représentants au Parlement et dans les assemblées locales élues. Le responsable a également cité plusieurs mécanismes destinés à favoriser la participation de la société civile, notamment l'Observatoire national de la société civile, le Conseil supérieur de la jeunesse et l'Instance du Médiateur de la République. Concernant le rôle du Parlement, Mohamed Larbi Slimani a mis en avant l'adoption de textes visant à renforcer la participation des jeunes à la vie politique. Il a également relevé la présence accrue de cette catégorie au sein de l'Assemblée populaire nationale à l'issue des dernières élections législatives, ainsi que l'élection, pour la première fois, d'une femme à la présidence de la chambre basse du Parlement. Sur le plan international, le vice-président du Conseil de la nation a appelé à élargir les principes d'égalité et de bonne gouvernance à l'ensemble des peuples, en plaçant notamment pour la fin des politiques de « deux poids, deux mesures ». Il a, dans ce contexte, insisté sur la nécessité de renforcer les mécanismes internationaux permettant de faire face aux crises et aux tensions. Abordant enfin les questions de décolonisation, Mohamed Larbi Slimani a réaffirmé la position de l'Algérie en faveur de la fin de la tragédie du peuple palestinien, de l'établissement d'un État palestinien indépendant avec Al-Qods pour capitale, ainsi que de l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination. **Ismain**

BANQUE D'ALGÉRIE :

De nouvelles règles pour les états comptables des banques

La Banque d'Algérie vient de fixer de nouvelles règles concernant l'établissement, la déclaration et la transmission des états comptables périodiques des banques, établissements financiers et prestataires de services de paiement (PSP). Ces dispositions sont prévues par l'instruction n°11-26 du 7 octobre 2026, prise en application du règlement n°25-07 du 24 juillet 2025 portant plan de comptes applicable aux banques et établissements financiers. Le nouveau texte précise que les états comptables périodiques comprennent les situations comptables ainsi que les tableaux annexes destinés à la Banque d'Algérie et à la Commission bancaire. Les établissements concernés doivent les établir conformément aux modèles et à la nomenclature fixés par l'instruction. Les déclarations sont effectuées selon trois périodicités. Mensuellement, elles portent notamment sur la situation comptable, les crédits, les dépôts, les opérations sur titres et interbancaires ainsi que les emplois et ressources. Trimestriellement, elles concernent notamment les créances et engagements des 50 principaux clients, les crédits consortiaux et l'évolution des créances douteuses. Semestriellement, elles portent sur le compte de résultats et la situation comptable par flux. La Banque d'Algérie impose également que les systèmes informatiques utilisés pour la comptabilité permettent de générer automatiquement les états requis. Ceux-ci doivent être signés par un dirigeant habilité et transmis via le portail de la Banque d'Algérie dans un délai maximal de 15 jours calendaires suivant la date d'arrêté comptable. Le non-respect des délais ou des règles de déclaration expose les établissements concernés à une pénalité pécuniaire fixée par la Commission bancaire conformément à la législation en vigueur. L'instruction apporte par ailleurs des précisions sur la présentation des prêts, titres à revenu fixe et autres créances, qui doivent être déclarés nets des intérêts non recouvrés. Elle encadre également l'apurement des comptes de liaison des sièges, succursales et agences, ainsi que les comptes de cantonnement des PSP, dont le solde doit correspondre à tout moment à celui des comptes de paiement des utilisateurs. Enfin, le nouveau texte abroge notamment les instructions n°06-2008 du 30 octobre 2008 et n°03-2011 du 20 septembre 2011 relatives aux états comptables périodiques. L'instruction n°11-26 prendra effet à compter de la date de mise en œuvre du règlement n°25-07 du 24 juillet 2025. **Kamel**

IMPÔTS :

La déclaration des salaires devient obligatoire en ligne

La déclaration des traitements et salaires passe désormais obligatoirement par voie électronique pour les contribuables relevant des services fiscaux utilisant le système d'information JIBAYATIC. La mesure est entrée en vigueur le 1er janvier 2026.



Par Amina L.

La Direction générale des impôts (DGI) a rappelé, dans une circulaire datée du 22 septembre 2026, que l'état des traitements et salaires, connu sous le nom de G29, doit désormais être souscrit en ligne via la plateforme JIBAYATIC. Cette obligation découle de l'article 8 de la loi de finances pour 2026 et de l'article 75 du Code des impôts directs et taxes assimilées (CIDTA). Elle concerne notamment les contribuables relevant de structures fiscales déjà raccordées au système, à l'image de la Direction des

grandes entreprises (DGE). Jusqu'à fin 2025, la déclaration des salaires versés au cours de l'année précédente pouvait être effectuée par différents moyens, y compris sur support informatique ou par télédéclaration. Depuis le 1er janvier 2026, la procédure électronique est devenue obligatoire pour les contribuables concernés. La déclaration doit être souscrite au plus tard le 30 avril de chaque année, au titre des traitements et salaires versés durant l'exercice précédent. La nouvelle procédure introduit également une autre exigence : le numéro d'identification national unique (NIN) doit désormais être

renseigné pour chaque bénéficiaire des salaires et autres paiements déclarés. Pour la DGI, cette mesure vise à renforcer l'échange de données entre les différentes administrations et organismes publics et à faciliter le traitement des informations transmises. Le portail électronique dédié à la déclaration du G29 doit être mis en service prochainement, selon la DGI. Les contribuables concernés devront respecter les délais et le modèle de déclaration prévus par la réglementation. En cas de non-respect de cette obligation, les pénalités prévues par le Code des impôts directs et taxes assimilées seront appliquées.

DOUANES :

L'Algérie renforce sa présence au Forum mondial des questions douanières

Le directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafid Bekhouche, a pris part à Genève aux travaux de la 173e session du Forum mondial des questions douanières intéressant les transports et la facilitation du passage des frontières (WP.30). Ouverts mercredi, les travaux de cette session ont été consacrés à plusieurs dossiers liés à la facilitation des échanges et au contrôle des marchandises aux frontières. Ils portent notamment sur la mise en œuvre des

conventions internationales relevant du Forum, dont la Convention TIR et la Convention internationale de 1982 sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières. La numérisation des procédures douanières, l'échange de données et la facilitation de la circulation transfrontalière des marchandises figuraient également parmi les principaux sujets examinés lors de cette rencontre. La participation algérienne s'inscrit dans le cadre du renforcement de la présence des

Douanes nationales au sein des instances internationales spécialisées et de leur contribution aux efforts visant à faciliter le commerce international et à simplifier les procédures douanières. Elle traduit également l'engagement de l'Algérie en faveur de la modernisation de son système douanier et du renforcement de la sécurité des chaînes d'approvisionnement, conformément à sa politique de facilitation du commerce extérieur et de protection de l'économie nationale. **Kamel**

ATTAKES CONTRE DEUX AÉROPORTS EN ARABIE SAOUDITE :

Une Algérienne parmi les victimes

Une ressortissante algérienne résidant en Arabie saoudite a trouvé la mort dans une attaque ayant ciblé l'aéroport international d'Abha, a annoncé l'Autorité générale de l'aviation civile saoudienne. Dans un communiqué repris par l'agence de presse saoudienne, l'Autorité a indiqué que les aéro-

ports internationaux d'Abha et du roi Khaled avaient été ciblés par deux attaques ayant visé leurs installations, mardi et mercredi. Selon la même source, l'attaque contre l'aéroport international d'Abha a fait deux morts parmi des résidentes de nationalités marocaine et algérienne, ainsi que 28

blessés parmi des citoyens et des résidents de nationalités bangladaise et philippine. L'attaque ayant ciblé, de son côté, l'aéroport international du roi Khaled a fait un mort, un ressortissant soudanais, et huit blessés, dont deux résidents de nationalité égyptienne et un ressortissant pakistanais. **A.L**

SAISIE DE 80,9 KG DE COCAÏNE ET D'ARMES :

Trois individus en détention provisoire

Le juge d'instruction près le Pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale du tribunal de Sidi M'Hamed (Alger) a ordonné le placement en détention provisoire de trois individus impliqués dans une affaire de saisie de 80,9 kg de cocaïne, d'une arme à feu et d'une importante quantité de munitions, a indiqué le parquet de la République près le même pôle pénal. L'affaire fait suite à une enquête préliminaire menée par le Service régional d'investigation judiciaire de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) de Tamanrasset, qui a permis l'arrestation d'un groupe criminel organisé composé de 23 individus, dont un ressortissant étranger. Trois suspects, de nationalité malienne, ont été arrêtés en flagrant délit, tandis que les 20 autres, actuellement en fuite, ont été identifiés. Les personnes interpellées étaient en possession de 80,9 kg de cocaïne, ainsi que d'une arme à feu de type FMPK équipée d'une bande contenant 365 cartouches de calibre 7,62 x 54 mm. Quatre chargeurs destinés à une arme de type Kalachnikov, contenant au total 120 cartouches, ont également été saisis. Les mis en cause sont poursuivis notamment pour importation, transport, expédition, stockage et détention illicites de stupéfiants en vue de la vente, dans le cadre d'un groupe criminel organisé transnational, ainsi que pour des faits liés à l'utilisation d'une arme à feu, à la contrebande grave, au port et au transport illégaux d'armes et de munitions et au blanchiment d'argent. Le parquet précise également que les prévenus font l'objet de poursuites pour des actes qualifiés de terroristes et subversifs contre la sécurité de l'État et l'unité nationale. Après leur présentation devant le parquet et leur interrogatoire, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire. **Kamel**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

Deux nouveaux services intégrés à Dzair Digital Services

Deux nouveaux services numériques relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique viennent d'être intégrés au Portail national des services numériques gouvernementaux « Dzair Digital Services », a indiqué le Haut-commissariat à la numérisation (HCN) dans un communiqué. Cette intégration intervient conformément aux hautes instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à élargir l'utilisation du Portail national des services numériques gouvernementaux et à faciliter l'accès aux services publics. Les deux nouveaux services concernent la reconnaissance des diplômes étrangers et la délivrance de leur équivalence, ainsi que les candidatures postdoctorales. Selon le HCN, cette opération s'inscrit dans la démarche engagée en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en vue d'élargir l'offre de services numériques accessibles via le Portail national des services numériques gouvernementaux et de mettre en place une authentification unique (Single Sign-On) pour l'accès aux services publics. Cette démarche vise à simplifier les procédures et à rapprocher le service public du citoyen et du chercheur. Par ailleurs, le HCN a indiqué que ses efforts se poursuivent, en coordination avec les différents secteurs, pour enrichir le portail de nouveaux services numériques, de manière à accompagner le processus de transformation numérique et à rapprocher le service public du citoyen et de l'opérateur économique. **Ismaïl**

TRAFIC DE DROGUE :

Maroc, refuge des barons fuyant la justice européenne

Le Maroc apparaît à nouveau sur la trajectoire de fuite de criminels liés aux réseaux de trafic de cocaïne et à la criminalité organisée en Europe, après que le nom du belgo-marocain Mounir « Gino » El Bartali, recherché par la justice belge dans de grandes affaires liées aux stupéfiants à Anvers, a refait surface.



Par Nadine

Le quotidien belge Het Nieuwsblad a indiqué qu'El Bartali, âgé de 31 ans, était recherché depuis longtemps par la justice anversoise et qu'il faisait l'objet de condamnations à plusieurs dizaines d'années de prison, tout en ayant été la cible d'une série d'attaques liées au milieu de la criminalité organisée dans la ville. Il avait vécu plusieurs années à Dubaï avant de s'installer au Maroc en 2024, où il résidait depuis lors dans différentes villes marocaines. Le quotidien belge a rapporté qu'El Bartali a été « arrêté au Maroc », vendredi dernier, sur la base d'une notice internationale dans le cadre d'un dossier judiciaire à Anvers, après avoir été condamné dans au moins six affaires de stupéfiants et dans une affaire de corruption, pour un total de 52,5 années de prison. Le journal a ajouté que son nom était également associé à une affaire portant sur le vol d'environ 800 kilogrammes de cocaïne, tandis qu'une récompense de 100.000 euros avait été proposée auparavant pour toute information permettant de le retrouver. Selon le quotidien belge Het Laatste Nieuws, El Bartali n'est pas un nom anodin dans le milieu de la drogue à Anvers, son nom étant as-

socié à plusieurs dossiers judiciaires majeurs liés aux stupéfiants et aux violences qui y sont liées, tandis que plus de 15 millions d'euros lui ont été confisqués par la justice. L'affaire El Bartali revêt une importance supplémentaire dans la mesure où l'arrestation d'un criminel recherché au Maroc ne signifie pas nécessairement son transfert vers la Belgique. En août dernier, Younes « El Magico » El Ballouti, l'un des noms importants des réseaux de drogue liés à Anvers, a ainsi été libéré après avoir passé un an dans une prison marocaine dans le cadre d'une affaire portant sur un faux passeport. Le quotidien Het Laatste Nieuws a indiqué qu'El Ballouti, âgé de 31 ans, avait été condamné en Belgique à plus de 20 ans de prison dans différentes affaires de stupéfiants, mais qu'il avait été libéré de la prison marocaine après avoir purgé la peine prononcée à son encontre au Maroc. Le journal a précisé que le Maroc n'extrade pas ses ressortissants et que les autorités belges n'étaient pas, jusqu'à la publication du rapport, officiellement informées de sa libération. Des sources médiatiques ont souligné que la peine purgée par El Ballouti au Maroc était distincte des condamnations prononcées à son encontre en Bel-

gique, lesquelles comprenaient de nouvelles peines dans des affaires de trafic de cocaïne. Il a été précisé que la Belgique avait transmis, fin 2025, deux dossiers de stupéfiants le concernant à la justice marocaine, afin qu'il fasse l'objet de poursuites au Maroc, mais que le sort de ces deux dossiers demeurait incertain. Le cas d'El Ballouti met ainsi en évidence un écart entre l'arrestation d'une personne recherchée sur le territoire marocain et sa remise à l'Etat dans lequel les condamnations ont été prononcées à son encontre, notamment lorsque la personne recherchée est de nationalité marocaine, une question qui revêt une importance particulière dans les dossiers de criminalité organisée transfrontalière, alors que les criminels en question font objet de mandats d'arrêt internationaux, selon le droit international que le Maroc veut négliger. Ces faits placent le Maroc au cœur de critiques croissantes, le présentant comme un refuge pour des criminels recherchés en Europe, où des fuyitifs de la justice trouvent la possibilité d'échapper à l'exécution de leurs peines et de rester loin des prisons européennes, tout en bénéficiant de la protection et la complicité.

FRANCE :

Des violences contre des lycéens placés en garde à vue

Plusieurs avocats d'adolescents placés en garde à vue dans le cadre de la mobilisation des lycéens en France, ont dénoncé des violences physiques, des insultes et des « tentatives d'humiliation » qui auraient été commises par des policiers à l'encontre de mineurs interpellés. « Une très grande majorité arrive en garde à vue blessés », après avoir « pris des coups de matraque » ou « été tirés au sol », a affirmé Me Aïnoha Pascual, avocate et membre de la « Legal Team Paris », un des collectifs d'avocats qui ont fait des violences policières une de leurs spécialités. « Je sens qu'ils sont terrorisés », poursuit l'avocate qui a assisté plusieurs adolescents à Paris. De son côté, Me Prisca Ancion, du Collectif action judiciaire (CAJ), a fait état d'insultes, de gifles et de violences lors des interpellations, évoquant notamment des cas de « maintien de la tête au sol » et d'« étranglements ». Les avocats dénoncent également des violences psychologiques et des comportements humiliants dans les commissariats. Dans le sud-ouest du pays, l'avocat Ludovic Tardy a, lui aussi, fait état de conditions difficiles pour des mineurs placés en garde à vue, évoquant notamment des nuits passées « sans matelas, sans couverture ». Selon les avocats cités, certains interrogatoires auraient également été marqués par des sarcasmes et des remarques visant les adolescents. Les avocats s'inquiètent également des conditions d'accès à la défense. Plusieurs d'entre eux affirment avoir rencontré des difficultés pour assister leurs jeunes clients et dénoncent des entraves qui, selon eux, pourraient compliquer l'accès aux dossiers. L'avocate, Me Chirinne Ardakani, a indiqué, quant à elle, avoir assisté un adolescent de 14 ans dont le seul fait reproché aurait été de s'être arrêté aux abords d'un lycée situé sur le chemin de son collège.

Kamel

GOLFE DU MEXIQUE

Trump se moque de la présidente mexicaine

Le président américain affirme que la présidente mexicaine l'a appelé pour lui demander de ne pas rebaptiser le golfe du Mexique en "golfe d'Amérique", comme l'a décidé le président américain. Le président américain, Donald Trump, est revenu sur sa décision de rebaptiser le golfe du Mexique en golfe d'Amérique et il s'est moqué de la réaction que, selon son récit, la présidente mexicaine, Claudia Sheinbaum, aurait eue en apprenant le changement. Lors d'un événement avec des membres de la marine américaine à Baltimore, Trump a assuré que Sheinbaum l'avait appelé pour lui demander de ne pas modifier le nom. Le dirigeant a joué la conversation supposée devant les personnes présentes et a affirmé avoir répondu à la présidente mexicaine que la décision était déjà prise. "Ça a été un moment un peu compliqué quand j'ai fait ça. J'ai reçu un appel de la présidente du Mexique. C'était une femme très aimable, magnifique, avec une voix splendide, et elle m'a dit : "Non, non, président. S'il vous plaît, s'il vous plaît, dites-moi que ce n'est pas le cas". Trump a défendu ce changement en affirmant que les États-Unis concentrent 93 % du littoral du golfe, contre à peine 7 % pour le Mexique. Cependant, les données disponibles ne confirment pas cette proportion.

Nadine

SRI LANKA :

L'ex-première dame arrêtée pour corruption

Les autorités ont placé Shiranthi Rajapaksa en détention dans l'attente d'une enquête pour corruption présumée. Elles l'accusent d'avoir détourné des fonds de dons lorsqu'elle était première dame de cet État insulaire. L'épouse de l'ancien président sri-lankais tout-puissant Mahinda Rajapaksa a été placée en détention mercredi, soupçonnée d'avoir détourné des dons reçus par sa fondation lorsqu'elle était première dame. La

police a interrogé Shiranthi Rajapaksa à son domicile puis l'a conduite devant un tribunal, qui a ordonné sa détention pendant une semaine le temps de l'enquête. Les policiers ont ensuite escorté Rajapaksa, qui avait un œil bandé à la suite d'une récente opération, jusqu'à un véhicule pour l'emmener en prison. Rajapaksa était accusée d'avoir détourné des fonds que sa fondation avait reçus sous forme de don d'une banque publique,

argent qui devait servir à acheter un scanner pour un hôpital public. L'ancien président de cette banque a lui aussi été arrêté, soupçonné d'avoir contourné les procédures pour débloquer l'argent au profit de la fondation. Le tribunal l'a ensuite remis en liberté sous caution. Le fils de l'ancien couple présidentiel, le député Namal Rajapaksa, a lui aussi été placé en détention pour des faits présumés de corruption.

A.L

QUARTIER TABANA :

Mémoire et patrimoine du vieux Mostaganem

Au cœur de la vieille ville de Mostaganem, les quartiers de Tabana et Ederb incarnent une mémoire urbaine dense, façonnée par les siècles, mais aujourd'hui fragilisée par l'oubli et la dégradation. Perché sur les hauteurs surplombant l'oued Ain Sefra, face au quartier de Tigditt, Tabana constitue l'un des noyaux les plus emblématiques de Mostaganem. Son nom, issu du turc (Top Aneh) (batterie de canons), rappelle sa vocation défensive à l'époque ottomane. Mais bien avant, cela s'inscrit dans une histoire plus ancienne encore.



Par Tayeb Bey Abdelkader

Il forme avec Ederb l'ensemble (Bled), cerné d'une muraille, réservé au commandement beylical et à l'aristocratie locale. C'est le noyau de la ville traditionnelle. Tabana abrite notamment la prestigieuse mosquée Abou Hassen Ali Ibnou Abi Saïd Al Mérini, édifiée en 1340 sous le règne mérinide, reconnaissable à son remarquable minaret hexagonal. Les recherches universitaires consacrées à la vieille ville le présentent comme une composante de l'ancienne citadelle et comme un secteur à vocation administrative, religieuse, commerciale et artisanale. Cette mosquée n'était pas un édifice isolé au milieu d'un quartier ordinaire. Elle se trouvait au sein d'un espace urbain où se concentraient des fonctions essentielles de la cité. Le tribunal de Mostaganem rappelle que, durant la période ottomane, la justice de la ville était notamment organisée autour de deux magistrats, l'un relevant du rite hanafite et l'autre du rite malékite. Le centre judiciaire se trouvait alors dans le quartier de Tabana, précisément à Dar El Kadi, à proximité immédiate de la Grande Mosquée. Cette donnée donne une dimension particulière à l'histoire du quartier : Tabana fut aussi un centre de pouvoir et d'administration. Dar El Kadi constitue ainsi l'un des éléments majeurs de cette ancienne organisation urbaine. Les sources patrimoniales algériennes l'inscrivent à l'inventaire supplémentaire des biens culturels de Mostaganem. À proximité se trouvent également Dar El Kaïd et Dar Hamid El Abd, eux aussi inscrits à l'inventaire supplémentaire. Cette concentration de bâtiments historiques dans un même secteur confirme l'importance que revêtait Tabana dans l'ancienne ville. Dar El Kaïd, également associé à la Casbah Derb-Tabana, est une demeure de tradition architecturale arabe construite durant la

période ottomane. Elle aurait appartenu à Mustapha Kaïd El Mesrati, personnalité ayant exercé une influence à cette époque. Organisée autour d'un patio avec galerie, arcades et pièces d'habitation, la maison a été restaurée en 1998 et transformée en musée des arts populaires. Elle a été inscrite à l'inventaire supplémentaire du patrimoine culturel en 2009. Les travaux universitaires consacrés à la morphologie de Mostaganem permettent d'aller encore plus loin. Ils présentent le secteur EDerb-Tabana comme un noyau traditionnel réservé notamment au commandement beylical, avec des constructions administratives, mais également une importante activité commerciale et artisanale. Les ruelles étaient autrefois animées par de nombreux métiers, ce qui faisait du quartier non seulement un espace de pouvoir et de religion, mais aussi un véritable lieu de vie populaire. À l'époque ottomane, Tabana s'intégrait ainsi à un système défensif plus large. Des recherches récentes sur la morphologie historique de Mostaganem décrivent EDerb et Tabana comme faisant partie de la citadelle ottomane, entourée de remparts et organisée autour de rues étroites et de maisons aux murs épais, caractéristiques de l'architecture urbaine traditionnelle. L'appellation Tabana est par ailleurs généralement rapprochée, avec prudence, d'une expression turque liée à une batterie de canons, ce qui serait cohérent avec la vocation défensive du secteur. Cette fonction stratégique s'inscrit dans l'histoire mouvementée de Mostaganem. Après l'installation ottomane au XVI^e siècle, la ville devint progressivement une place fortifiée importante de l'Ouest algérien. Le système défensif et l'organisation de ses quartiers anciens furent renforcés au fil du temps, tandis que Mostaganem développait parallèlement ses activités commerciales et portuaires. Tabana se trouvait ainsi au cœur de cette ville for-

tifiée où se mêlaient pouvoir, religion, commerce, artisanat et vie quotidienne. La période coloniale allait ensuite bouleverser profondément l'organisation de la vieille ville. La Grande Mosquée mérinide fut notamment détournée de sa fonction religieuse et utilisée comme dépôt d'armes après l'occupation française, avant de retrouver sa vocation initiale. Cet épisode constitue l'un des nombreux témoignages des transformations subies par le patrimoine de Tabana au cours de son histoire. La mémoire locale conserve également le souvenir d'autres demeures aujourd'hui disparues ou fortement dégradées. L'importance de Tabana apparaît également dans la protection actuelle de la vieille ville. Le ministère de la Culture indique que la vieille ville de Mostaganem constitue depuis 2015 un secteur sauvegardé, créé par décret exécutif n°15-209 du 27 juillet 2015. Ce périmètre englobe notamment la vieille ville, le quartier ottoman de Tabana, le Derb, El Matmar, les anciennes murailles et d'autres éléments du tissu historique. Mais derrière les monuments officiellement protégés subsiste un patrimoine beaucoup plus vaste, constitué d'anciennes maisons, de ruelles, de passages et de terrains qui racontent eux aussi l'histoire de la cité. Au cours des dernières années, plusieurs familles occupant des habitations devenues vétustes ou présentant des risques ont été relogées. Certaines maisons ont ensuite été démolies, laissant des assiettes foncières où subsistent parfois pierres, gravats et déchets. Cette situation alimente les interrogations d'habitants qui auraient souhaité voir les bâtiments présentant une valeur historique étudiés avant toute démolition et, lorsque cela était techniquement possible, restaurés ou réhabilités tout en évitant la disparition irréversible des éléments qui donnent son identité à la vieille ville.

ÉDUCATION (MOSTAGANEM)

Cinq sites inspectés pour de nouvelles écoles

Dans le cadre du suivi des projets de développement du secteur de l'éducation, des commissions ont effectué des visites de terrain sur cinq assiettes foncières de la wilaya de Mostaganem destinées à accueillir de nouveaux établissements scolaires. L'objectif était d'évaluer leur aptitude à recevoir les projets prévus et de préparer les étapes nécessaires à leur concrétisation. Les sites concernés comprennent un collège d'enseignement moyen (CEM) de type 5/200 repas au douar Deradab, dans la commune de Stidia, ainsi que quatre écoles primaires de type 01 : au douar Chel-lalga et au centre de Safsaf, au centre de Sidi Lakhdar, et au douar Ouled Adda dans la commune de Ben Abdelmalek Ramdane. Ces sorties ont été menées avec la participation de la Direction des équipements publics de la wilaya, des bureaux d'études chargés du suivi, ainsi que des responsables locaux et techniques. Elles ont permis de vérifier la disponibilité des terrains, leur conformité aux exigences techniques et les conditions d'implantation des futurs établissements, étape préalable au lancement des procédures administratives et des travaux. La réalisation de ces infrastructures devrait renforcer les capacités d'accueil du secteur éducatif, rapprocher les établissements des lieux de résidence des élèves et réduire la pression sur les structures existantes.

Zakaria D

MOSTAGANEM

Les programmes de logement de 2027 à l'étude



Les préparatifs concernant les programmes de logements destinés à être livrés en 2027 ont été au centre d'une séance de travail et de coordination tenue par visioconférence. Le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Mostaganem, Jalal Mohamed Yassine, a pris part à cette rencontre aux côtés de la responsable par intérim de la direction de la promotion immobilière, de la réhabilitation et du foncier, ainsi que du chef du service chargé du suivi des opérations relevant de la direction de la réalisation et du contrôle des projets. La séance, présidée par Mohamed Merjani, directeur général du logement auprès du ministère de tutelle, a été consacrée à l'examen des objectifs fixés pour la livraison des programmes de logement au titre de l'année 2027. Les échanges ont notamment porté sur les opérations relevant du logement public locatif (LPL) et du logement promotionnel aidé (LPA), deux formules destinées à répondre aux besoins des différentes catégories de demandeurs. Une attention particulière a été accordée aux programmes dont la livraison est programmée à l'occasion des échéances nationales du 5 juillet et du 1^{er} novembre 2027. L'examen de ces opérations vise notamment à suivre leur état d'avancement, à identifier les éventuelles contraintes pouvant affecter leur réalisation et à renforcer la coordination entre les différents services concernés. Pour l'OPGI de Mostaganem, cette démarche s'inscrit dans le cadre du suivi régulier des projets de logements et de la préparation des prochaines opérations de livraison.

TBA

EL-BAYADH

Inspection d'un silo de stockage de céréales de 100.000 quintaux



Par A Raouf

Dans le cadre du suivi régulier sur le terrain des projets de développement et des projets stratégiques visant à renforcer la sécurité alimentaire et à développer le secteur agricole dans la wilaya, M. Noureddine Belaribi, wali d'El Bayadh, a effectué, mercredi matin, une visite d'inspection pour examiner le projet de réalisation d'un silo de stockage des céréales d'une

capacité de 100.000 quintaux dans la ville d'El Bayadh, afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux et du déroulement de la réalisation sur le site, a indiqué un communiqué rendu public. Au cours de la visite, M. le wali a constaté l'état d'avancement du projet, dont les travaux progressent à un rythme soutenu, conformément au plan de travail établi. Il a donné des instructions fermes aux responsables du projet quant à la nécessité de respecter pleinement les normes

techniques et les exigences de qualité, tout en insistant sur la livraison dans les délais impartis afin que l'infrastructure puisse entrer en service et contribuer au renforcement des capacités de stockage dans la région. Ce projet important s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à étendre le réseau de stockage des céréales et à faciliter leur collecte et leur stockage dans des conditions appropriées, de manière à préserver la récolte nationale et à renforcer la sécurité alimentaire.

BÉCHAR

Un blessé sur la route

Les secours de l'unité principale de la Protection civile de la wilaya de Béchar sont intervenus, mercredi, suite à un accident de collision entre une voiture et une motocyclette,

survenu au lieu-dit la route de wilaya n°09, en direction de la daïra de Kénadsa, commune de Béchar, a indiqué un communiqué rendu public. L'accident a fait un blessé de

sexe masculin, âgé de 19 ans, souffrant de différentes blessures et lésions. Il a été secouru et évacué vers l'hôpital local par les services de la Protection civile. **AR**

TLEMCEM

Une formation pour des apiculteurs

À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des abeilles, le Parc national de Tlemcen a accueilli M. l'ambassadeur de la République de Slovaquie, M. le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ainsi que M. le wali de Tlemcen, dans le cadre du renforcement de la coo-

opération et de l'échange d'expériences dans le domaine de l'apiculture et de la protection de la biodiversité, a indiqué un communiqué rendu public. L'occasion a également été marquée par l'organisation d'une session de formation au profit des apiculteurs, encadrée par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), visant

à renforcer leurs compétences et à améliorer les techniques d'apiculture. Par ailleurs, un certain nombre d'apiculteurs ont bénéficié de ruches équipées de l'ensemble du matériel nécessaire, en soutien à leur activité et en encouragement au développement de l'apiculture et à la préservation des races locales. **AR**

POLICE D'EL-BAYADH

Saisie de 296 kg de viandes blanches et de poisson avariés

Dans le cadre du contrôle du commerce organisé et de la lutte contre toutes les formes de fraude à travers les marchés quotidiens et les commerces, le service de la sécurité publique de la Sûreté de wilaya d'El Bayadh a procédé, lors de deux opérations distinctes, à la saisie de 170 kg de viandes blanches et de 126 kg de poisson avarié impropres à la consommation humaine, a indiqué un communiqué rendu public. La première opération est intervenue à la suite de l'interception d'un camion au niveau de l'un des barrages de sécurité. Après contrôle de ses documents de circulation et fouille du véhicule, il s'est avéré que celui-ci transportait des viandes blanches d'un poids de 170 kg. Après examen par le vétérinaire, il a été constaté qu'elles étaient impropres à la consommation humaine, ce qui a donné lieu à leur saisie. Dans le même contexte, et dans le cadre d'une deuxième opération, menée en coordination avec le vétérinaire, un contrôle a été effectué sur des produits exposés à la vente dans un commerce de détail privé de poissons et de coquillages marins, situé dans la ville d'El Bayadh. À l'issue de cette opération, une quantité de 126 kg de poissons impropres à la consommation humaine a été saisie. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures, deux dossiers judiciaires ont été établis à l'encontre des contrevenants, tandis que la quantité saisie a été détruite au niveau du centre d'enfouissement technique, en présence de ses propriétaires. **B. Adda**

TIGHENNIF (MASCARA)

Arrestation d'un trafiquant de cocaïne

Les forces de police relevant de la Sûreté de daïra de Tighennif, de la Sûreté de wilaya de Mascara, ont procédé à l'arrestation d'une (01) personne âgée de 37 ans, impliquée dans une affaire de détention de drogues dures (cocaïne) à des fins de vente illégale, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération est intervenue à la suite de l'exploitation d'un renseignement faisant état d'un individu qui s'adonnait au trafic de drogues dures (cocaïne), en utilisant son domicile familial pour le stockage et la commercialisation auprès des jeunes. Un plan de sécurité a alors été mis en place, permettant l'arrestation du suspect à proximité de son domicile familial. Poursuivant l'enquête et en coordination avec le parquet compétent, son domicile a été perquisitionné. L'opération a permis la saisie de 13 grammes de cocaïne, conditionnés dans de petits sachets en plastique préparés pour la vente, ainsi qu'un morceau de verre utilisé pour la consommation, un comprimé psychotrope de type Prégabaline 300 mg, une somme d'argent de plus de 16 millions de centimes, ainsi qu'une somme en devises étrangères. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures et l'établissement d'un dossier judiciaire à l'encontre du suspect, celui-ci a été présenté devant le parquet du tribunal de Tighennif, qui a ordonné son placement en détention provisoire. **B. Adda**

ORAN

Vaste opération de police contre la criminalité urbaine

La Sûreté de wilaya d'Oran, représentée par les services opérationnels des sûretés urbaines (3, 4, 9, 10, 12 et 11), ainsi que par les Sûretés de daïra d'Arzew et de Boutléf, poursuit ses efforts dissuasifs et préventifs visant à sécuriser le milieu urbain et à lutter contre les bandes de quartiers, les trafiquants de stupéfiants et les récidivistes, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération policière menée par les groupes opérationnels en tenue civile et en uniforme relevant de la Sûreté de wilaya d'Oran a concerné plusieurs quartiers et lieux susceptibles d'être utilisés comme repaires de la criminalité par des récidivistes. L'opération a permis de contrôler et d'identifier 257 personnes, dont 15 personnes impliquées dans des affaires directes, 12 personnes faisant l'objet de condamnations judiciaires et 5 personnes faisant l'objet de mandats d'arrêt. Elle a également permis la saisie de 126 grammes de kif traité et de 14 grammes de cocaïne, ainsi que la saisie de 7 armes blanches prohibées de différentes tailles et de sommes d'argent provenant des revenus criminels. Dans le domaine de la sécurité publique, 121 véhicules ont été contrôlés et identifiés, 35 infractions ont été relevées et 3 véhicules ont été placés en fourrière communale. Par ailleurs, 38 motocyclettes ont été contrôlées et identifiées, 19 infractions routières ont été relevées et 28 motocyclettes ont été placées en fourrière communale. **B. Adda**

"MENDICITÉ" DES CANDIDATS POUR LES ÉLECTIONS LOCALES :

Les partis à bout de souffle au moment de déposer les listes

Faute de candidats, la plupart des formations ont réduit leur ambition au strict nécessaire. La date butoir du dépôt, fixée au jeudi 8 octobre à minuit, a refermé trois semaines de recherche fébrile.

Par Charef Slamani

Le décompte a pris fin jeudi soir. Dans les coordinations de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), les derniers dossiers des partis sont arrivés par à-coups, certains portés à la main par des responsables épuisés. Sur le papier, la machine électorale est en marche pour le samedi 28 novembre, date à laquelle les Algériens sont appelés à renouveler leurs Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW). Dans les faits, les partis ont vécu l'exercice le plus laborieux de leur histoire récente : non pas gagner des voix, mais simplement trouver des noms.

Une pénurie inédite
Pendant des décennies, la confection des listes locales fut pour les partis un casse-tête d'un autre genre : il fallait départager des prétendants trop nombreux, calmer les rancœurs, arbitrer entre notables et militants. Cette fois, le problème s'est inversé. Selon la presse nationale, la plupart des formations ont buté sur un phénomène qu'elles n'avaient jamais connu à cette échelle : la désaffection des candidats eux-mêmes.

Le quotidien Le Jeune Indépendant y voit une réalité nouvelle dans l'histoire électorale du pays. Après la hantise de l'abstention des électeurs, c'est désormais le refus de se présenter qui empoisonne les directions partisanes. Le journal note que seuls les grands appareils traditionnels, le Front de libération nationale (FLN) et le Rassemblement national démocratique (RND), ont réussi à attirer une frange appréciable de candidats. Les autres, du plus petit au plus structuré, ont dû composer avec une pénurie qui s'est révélée plus aiguë encore dans les communes peu peuplées ou enclavées.

À une semaine de l'échéance, Maghreb Émergent décrivait des sièges de partis qui ne bruisaient plus seulement des préparatifs de campagne, mais d'appels à candidatures. Le FLN lui-même a vu certaines de ses structures locales, comme la mouhafadha de Sidi Boubekeur, à Saïda, publier des invitations sur les réseaux sociaux. D'autres formations ont multiplié annonces et dispositifs électroniques pour recueillir des profils. Recruter en ligne n'a rien de honteux, observe le site, mais quand cela devient la condition pour remplir une liste, cela en dit long sur l'état des organisations.

L'ombre des législatives

Pour comprendre la prudence des candidats potentiels, il faut remonter au 2 juillet, jour des législatives. Le filtrage des candidatures y avait été d'une sévérité qui a marqué les esprits : sur 10 168 dossiers traités à l'intérieur du pays,

l'ANIE en avait retenu 6 994 et rejeté 3 174, soit près d'un sur trois. Des dizaines de députés sortants figuraient parmi les écartés, selon El Khabar, et les partis avaient dû en urgence remplacer les candidatures invalidées avant la date limite du 6 juin.

Plusieurs formations avaient réclamé depuis davantage de transparence. En septembre, le Front de la justice et du développement et le RCD ont demandé que les exclusions s'appuient sur des dispositions légales explicites, motivées et susceptibles de recours effectif.

Pour un citoyen que l'on sollicite en quelques jours, le calcul est vite fait. Se porter candidat, c'est s'exposer à un contrôle minutieux de son dossier, avec le risque d'un rejet public qui peut peser sur une carrière professionnelle. Selon les responsables politiques cités par Le Jeune Indépendant, de nombreux ambitieux potentiels ont préféré renoncer pour éviter ce risque. Les articles 184 et 200 de la loi électorale reviennent systématiquement dans leurs explications.

Les partis, eux, ont retenu la leçon. Une liste péniblement montée peut s'effondrer si un ou deux noms sont invalidés, et remplacer un candidat à quelques jours de la clôture est presque impossible dans une commune où le vivier est déjà maigre.

Le poids de la défiance

Les chiffres de participation des législatives, 21,24 % à l'intérieur du pays et 10,75 % pour la communauté établie à l'étranger selon l'ANIE, disent l'ampleur du fossé entre l'offre partisane et une large part de la société. Convaincre un électeur de voter est une chose, résumer Maghreb Émergent ; convaincre un citoyen de devenir acteur de la compétition en est une autre.

La crainte de la responsabilité reste la cause implicite de cette défiance. Les affaires de corruption qui ont touché élus et responsables ces dernières années ont terni l'image du mandat local, de plus en plus perçu comme une charge exposée sur les plans politique, administratif et judiciaire. Un maire ou un élu communal signe, décide, répond de ses actes. Beaucoup de profils compétents, qui feraient d'excellents candidats, n'ont aucune envie de s'y risquer pour une indemnité modeste et un risque élevé.

La débrouille comme méthode

Face à ce désert, les partis ont improvisé. Deux stratégies dominent, selon la presse.

La première consiste à se replier sur les anciens élus et les visages déjà connus. Les listes qui arrivent aux coordinations de l'ANIE portent donc souvent de vieilles figures, tandis que la recherche de jeunes talents est, pour reprendre l'ex-

pression du Jeune Indépendant, renvoyée aux calendes grecques. C'est la plus cruelle ironie du dispositif : la loi voulait injecter du sang neuf, elle ramène par défaut les mêmes têtes.

La seconde est le jumelage local. Des partis ont conclu des alliances de circonscription, regroupant deux ou trois sigles sur une même liste, ce qui permet de mutualiser les candidats et d'éviter de chercher chacun de son côté des volontaires hésitants. Le cadre juridique s'y prête : les formations ayant dépassé 4 % des suffrages exprimés lors des dernières locales dans une circonscription peuvent présenter une liste autonome, et un parti en dessous de ce seuil peut s'allier à d'autres pour l'atteindre. Les autres, ainsi que les partis qui se présentent pour la première fois, doivent déposer une liste indépendante ou recueillir 35 signatures d'électeurs par siège à pourvoir. Dans les wilayas nouvellement créées, les listes sont dispensées de cette condition de signatures si elles remplissent l'un des critères de représentativité fixés par le texte.

Reste un détail administratif sur lequel l'ANIE a insisté dans les derniers jours : chaque dossier doit être accompagné d'une attestation de parrainage du ou des partis, mandant le représentant de la liste pour le déposer. Une précision qui, à quelques heures de la clôture, a ajouté de la tension à des équipes déjà sous pression.

Un paysage à deux vitesses

Au niveau national, le MSP a lui-même évoqué le risque de ne pas pouvoir aligner de listes dans certaines communes. Le RND, à l'inverse, a affirmé pouvoir surmonter les contraintes et vise une couverture proche de l'ensemble du territoire. Entre ces deux pôles, la masse des partis moyens et petits arbitre froidement ; mieux vaut déposer peu de listes solides que beaucoup de listes fragiles.

C'est là le cœur du constat. Pour la plupart des formations, l'objectif de cette campagne n'est plus de conquérir des assemblées, mais de ne pas disparaître de la carte. Se contenter du minimum de listes, c'est préserver une présence symbolique dans les circonscriptions où l'on a un ancrage réel, tout en renonçant discrètement aux autres. Les observateurs cités par la presse prévoient d'ailleurs que beaucoup de partis réviseraient à la baisse leur couverture territoriale. Les chiffres définitifs de couverture, parti par parti, ne seront connus qu'après l'examen des dossiers par l'ANIE.

Ce que révèle la crise des candidatures

Il serait facile de réduire l'épisode à un accident de calendrier ou à des règles

trop contraignantes. Ces règles pèsent, c'est certain, et leur durcissement a des effets que ses promoteurs n'avaient peut-être pas mesurés. Mais le problème est plus profond. Une relève politique ne s'improvise pas en trois semaines : elle se forme par l'adhésion, le militantisme, l'apprentissage de la gestion publique et la prise progressive de responsabilités. Or les mécanismes de transmission sont faibles depuis longtemps dans les partis algériens, et le Hirak, puis la défiance qui l'a suivi, ont achevé d'éloigner une génération des appareils.

On demande donc aux partis de présenter une jeunesse qu'ils n'ont pas formée, dans une société qui ne leur fait plus confiance. Le paradoxe est cruel : les formations cherchent à l'extérieur la relève qu'elles n'ont pas préparée à l'intérieur. Le même constat s'applique aux électeurs. Si les listes sont difficiles à remplir, c'est aussi parce que la campagne s'annonce sans enjeu mobilisateur pour une partie de la population. Le RCD s'était déjà inquiété du désintérêt des citoyens pour les candidatures. À l'approche d'un scrutin local où se jouent pourtant des questions très concrètes, comme l'eau, la voirie, le logement ou l'emploi de proximité, la politique partisane semble peiner à parler à ceux qu'elle sollicite.

Et maintenant ?

Une nouvelle étape s'ouvre : l'examen des dossiers par l'ANIE. Les partis le redoutent, après les rejets massifs de juillet. Chaque candidature écartée obligera à remplacer un nom dans des communes où il n'y a, souvent, personne d'autre. Les semaines à venir diront combien de listes survivront au filtrage, et dans combien de communes la compétition sera réelle, avec plusieurs listes en concurrence, plutôt que théorique.

La campagne elle-même ne devrait pas bouleverser la donne. Faute de moyens humains, beaucoup de partis la mèneront à l'économie, privilégiant les réseaux sociaux et les relais personnels des têtes de liste, souvent des notables locaux dont l'influence compte davantage que le sigle. Les indépendants, nombreux dans certaines wilayas, pourraient tirer profit du désamour envers les étiquettes.

Pour les partis, l'enjeu dépasse le 28 novembre. Ils savent que la crise des candidatures est un symptôme, et que seule une reconstruction patiente de leur ancrage, loin des échéances électorales, pourrait la résorber. Beaucoup n'ont ni les moyens ni, à vrai dire, la volonté de s'y atteler. Cette nuit, la plupart ont rendu leurs dossiers dans l'urgence, soulagés d'avoir franchi la première marche. Pour plusieurs d'entre eux, comme l'écrivait Maghreb Émergent, la première bataille consistait simplement à parvenir jusqu'aux urnes.



COLIQUE NÉPHRÉTIQUE

Symptômes, prise en charge et prévention

La colique néphrétique est l'une des urgences douloureuses les plus fréquentes en médecine. Elle correspond à une douleur lombo-abdominale aiguë, particulièrement intense, provoquée par la mise en tension brutale de la voie excrétrice urinaire supérieure (bassinnet, uretère) en amont d'un obstacle — le plus souvent un calcul (lithiase urinaire).

En France, environ 10 % de la population fera au moins une colique néphrétique dans sa vie, avec un pic d'incidence entre 30 et 60 ans et une prédominance masculine (2 hommes pour 1 femme). Décrite classiquement comme « l'une des pires douleurs de l'existence » (comparable à un accouchement pour beaucoup de femmes qui ont vécu les deux), elle nécessite une prise en charge rapide, à la fois pour soulager le patient et pour éliminer les complications graves — notamment une pyélonéphrite obstructive, urgence urologique. Cet article détaille les mécanismes, symptômes, diagnostic, traitement de la crise et prévention des récurrences. La colique néphrétique survient lorsqu'un calcul (le plus souvent) obstrue brutalement l'uretère. Le rein continue à produire de l'urine, qui s'accumule en amont de l'obstacle → distension aiguë du bassinnet et des cavités pyélocalicielles → mise en tension de la capsule rénale (richement innervée) → douleur intense. La douleur est aggravée par les contractions péristaltiques de l'uretère qui tente d'expulser le calcul. Symptômes cliniques : Douleur. Le signe cardinal : Début brutal — quelques minutes, localisation lombaire, unilatérale, du côté du calcul, irradiation caractéristique vers le flanc, la fosse iliaque, les organes génitaux externes



qui s'accumule en amont de l'obstacle → distension aiguë du bassinnet et des cavités pyélocalicielles → mise en tension de la capsule rénale (richement innervée) → douleur intense. La douleur est aggravée par les contractions péristaltiques de l'uretère qui tente d'expulser le calcul. Symptômes cliniques : Douleur. Le signe cardinal : Début brutal — quelques minutes, localisation lombaire, unilatérale, du côté du calcul, irradiation caractéristique vers le flanc, la fosse iliaque, les organes génitaux externes

(testicule chez l'homme, grande lèvre chez la femme), face interne de la cuisse. Diagnostic : Interrogatoire et examen clinique : caractéristiques de la douleur, antécédents personnels et familiaux de lithiase, fièvre, dysurie. Traitements médicamenteux préventifs : Diurétique thiazidique en cas d'hypercalciurie idiopathique, citrate de potassium (alcalinisant) pour lithiases uriques ou cystiques, allopurinol si hyperuricémie associée, traitement de l'hyperparathyroïdie primaire (chirurgie)

Cette vitamine courante pourrait aider à combattre l'un des cancers du cerveau les plus agressifs

La vitamine B3 a montré des résultats prometteurs dans un premier essai clinique sur le traitement du glioblastome, l'une des formes les plus redoutables du cancer du cerveau. Le glioblastome reste l'un des cancers du cerveau les plus redoutés parce que ses cellules peuvent s'étendre dans les tissus du cerveau autour de la tumeur, ce qui complique son retrait complet. La prise en charge repose généralement sur une opération, suivie d'une radiothérapie et d'une chimiothérapie. Malgré ces traitements, les récurrences restent fréquentes et la survie des patients n'a pas évolué de manière significative depuis plusieurs années. Une équipe de chercheurs de l'Université de Calgary, au Canada, teste actuellement une piste surprenante en complément des traitements habituels : de fortes doses de vitamine B3, aussi appelée niacine. Sur les 24 premiers patients évaluable, 82,3 % n'ont pas présenté de progression de leur cancer six mois après le début du traitement. L'idée de cette nouvelle approche vient notamment de travaux réalisés sur des souris. Dans ces expériences, la niacine avait permis d'augmenter la survie des animaux atteints de glioblastome. Les chercheurs ont donc voulu vérifier si cette piste pouvait également présenter un intérêt chez l'être humain. Leur hypothèse concerne le système immunitaire. Le glioblastome peut en effet affaiblir certaines cellules immunitaires qui pourraient normalement participer à la lutte contre les cellules cancéreuses. Les scientifiques veulent donc vérifier si un apport conséquent en vitamine B3 pourrait contribuer à restaurer leur fonctionnement.

Trop de scanners pourraient augmenter le risque de cancer, alertent des chercheurs



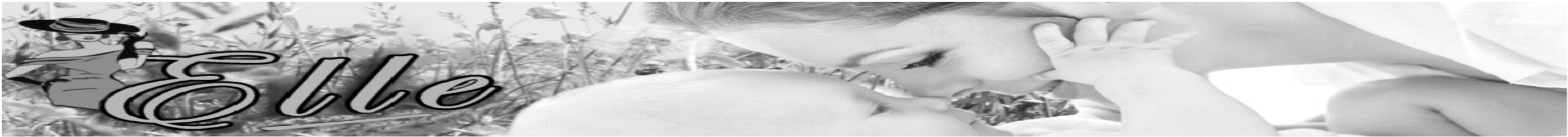
Faut-il mieux réguler le recours aux examens d'imagerie de type scanner ? C'est ce que suggère une étude qui pointe du doigt les conséquences potentiellement néfastes d'un cumul d'expositions aux rayons X. Selon une étude publiée dans *Jama Internal Medicine*, les 93 millions de scanners (tomodensitométrie) réalisés en 2023 sur 62 millions d'Américains pourraient être responsables de 103 000 cancers supplémentaires à l'avenir. Depuis 2007, le recours aux scanners a bondi de plus de 30 %. Les auteurs de l'étude estiment que si les pratiques actuelles en matière de dosage et d'utilisation des rayonnements se poursuivent, les cancers associés à la tomodensitométrie pourraient à terme représenter 5 % de tous les nouveaux cas de can-

cer diagnostiqués chaque année. « Le scanner peut sauver des vies, mais ses effets néfastes sont souvent négligés », avertit Rebecca Smith-Bindman, principale auteure de l'étude. Les cancers induits par les rayonnements — surtout poumons, côlon, sang, vessie, sein ou thyroïde — seraient plus fréquents chez les enfants et les adolescents que chez les adultes. Chez les adultes, ce seraient les scanners de l'abdomen, du bassin et du thorax qui seraient les plus risqués, alors que chez l'enfant, ce serait ceux de la tête. Face à ces chiffres, le monde médical reste divisé. En réaction à la publication de cette étude, l'American College of Radiology a assuré qu'aucun lien direct entre scanner et cancer n'avait été prouvé à ce jour.

Constipation : augmenter la dose de magnésium est une fausse bonne idée selon les experts

Certains compléments, comme l'oxyde de magnésium ou le citrate de magnésium, ont pour effet secondaire de faciliter le transit en attirant l'eau dans les intestins. Les selles deviennent alors plus molles et leur évacuation peut être plus facile. Mais l'effet laxatif du magnésium explique aussi pourquoi augmenter la dose peut provoquer l'effet inverse de celui recherché. La Dr Rabia de Latour, gastro-entérologue à New York, alerte sur les risques : « Une trop grande quantité de magnésium peut provoquer des diarrhées, des nausées et des vomissements, ainsi que des douleurs et des crampes abdominales » explique-t-elle. À très fortes doses, la situation peut devenir beaucoup plus sérieuse. Un excès de magnésium peut entraîner une augmentation du rythme cardiaque, une baisse de la tension artérielle, des difficultés respiratoires ou

une faiblesse musculaire. Dans les cas les plus graves, il peut même provoquer un arrêt cardiaque. Et les personnes souffrant d'insuffisance rénale doivent être particulièrement prudentes. Leurs reins peuvent avoir davantage de difficultés à éliminer efficacement le magnésium présent dans l'organisme, ce qui augmente le risque de toxicité. Selon la Dre Anna Brown, médecin généraliste, la limite supérieure pour les suppléments de magnésium est de 350 milligrammes par jour chez les adultes. Elle conseille de commencer par la dose la plus faible et de l'augmenter progressivement en fonction de la réaction de l'organisme. Une supplémentation ne devrait toutefois pas être décidée uniquement pour accélérer le transit : il est recommandé de consulter son médecin afin de déterminer la dose adaptée à sa situation.



Difficile de conserver la fraîcheur des feuilles de menthe une fois cueillies. Pour continuer à profiter de leurs arômes envoûtants, plusieurs astuces existent. Séchée. Si vous choisissez de faire sécher les feuilles de menthe, il suffit de placer quelques jours ces dernières lavées entre deux torchons. Une fois les feuilles de menthe séchées, placez-les dans une boîte hermétique. Vous pourrez ainsi profiter des bienfaits de la menthe en tisane et/ou dans tous vos plats. En bocal. Pour conserver la fraîcheur des feuilles de menthe, vous pouvez également placer un bouquet de feuilles dans un pot à confiture avec un fond d'eau. Veillez cependant à ce que les feuilles ne trempent pas dans l'eau, au risque de noircir. Couvrez le bocal d'un film étirable ou d'un

sac de congélation refermable puis placez-le au fond de votre réfrigérateur. A chaque utilisation, refermez bien le pot et changez l'eau deux fois par semaine. Congelée. Si vous préférez congeler les feuilles de menthe, il suffit de bien les laver, de les sécher, puis de les placer dans un sac congélateur ou une boîte. Une fois surgelées, elles seront parfaites pour donner du pep's à vos taboulés et autres salades. En glaçons. Et si vous prépariez plutôt des glaçons de menthe fraîche ? Pour cela, lavez les feuilles puis mettez-les dans un bac à glaçons. Recouvrez-le d'eau et placez-le au congélateur. Lorsque vous souhaitez utiliser les feuilles de menthe, il suffira de faire fondre le glaçon pour récupérer les herbes fraîches. Magique !



L'erreur make-up à ne pas faire avec une ombre à paupières

Votre (mauvaise) habitude lorsque vous vous maquillez les yeux ? Mettre de la couleur sur la paupière mobile avec un fard poudre. Si celle-ci a tendance à tomber, cela peut parfois devenir chaotique et laisser des marques pas très clean. Au fur et à mesure de la journée et du clignement des yeux, les pigments migrent sur la paupière fixe et laissent des traces. Alors comment faire pour éviter de faire cette erreur au quotidien ? Que ce soit à l'unité ou que vous préférerez les palettes de couleurs pour les yeux, essayez de changer vos habitudes. Tournez-vous par exemple vers des fards waterproof nouvelle génération. Leurs formules sèchent moins vite, ce qui vous donne le temps de les fonder avant qu'elles ne se figent. Sous forme de crayons ou de fards, vous pouvez les travailler au doigt ou même au pinceau. Une fois mis en place, leurs composants volatiles s'évaporent et vous êtes certaines que votre aplat ne file pas dans vos rideaux ni ne déteint sur la paupière supérieure.

Comment bien choisir ton jean flare ?

Choisir un jean flare (ou jean évasé) peut vraiment sublimer ta silhouette... à condition de bien le choisir ! Voici un guide clair pour t'aider à trouver le jean flare parfait selon ta morphologie, ton style et ton usage. Comprendre le jean flare Flare = coupe évasée à partir du genou. À ne pas confondre avec le bootcut (évasé plus léger). Il apporte un look 70s, allonge la jambe, donne du style et du mouvement. Choisir selon ta morphologie Morphologie en A (hanches larges, épaules plus étroites) Privilégie un jean flare taille haute pour marquer la taille. Matière fluide ou stretch pour épouser sans comprimer. Évite les poches plaquées à l'arrière si tu veux minimiser les hanches. Morphologie en H (épaules et hanches alignées, taille peu marquée) Jean flare taille haute ou mi-haute pour créer une illusion de taille marquée. Détail à la taille (ceinture, boutons) pour structurer. Morphologie en V (épaules plus larges que les hanches) Coupe flare qui équilibre les épaules avec du volume en bas. Privilégie les teintes claires ou délavées pour attirer le regard vers le bas. Morphologie en X ou 8 (taille fine, hanches et épaules alignées) Taille haute + flare = combo parfait pour sublimer les courbes. Accentue la taille avec un top rentré ou une ceinture. Petite taille Flare légèrement évasé (évite les coupes trop longues ou larges). À porter avec des talons pour allonger la jambe. Brut ou foncé : pour un effet amincissant et chic. Délavé ou clair : pour un look plus casual ou estival. Stretch : pour le confort. Denim rigide : plus structuré, plus "mode", mais moins souple. Bien ajuster la longueur L'ourlet doit frôler le sol (ou ton soulier), sans traîner : Avec des talons : parfait pour élaner la silhouette. À plat : opte pour un flare plus court ou recoupe-le. Avec quoi le porter ? Haut ajusté ou rentré : pour équilibrer le volume du bas. Blazer cintré : pour un look chic et structuré. Crop top, chemisier fluide, pull près du corps : top. Chaussures : bottines à talon, sabots, sandales compensées, sneakers rétro.



Pain Brioché



- Ingrédients: 4 tasse farine a pain 500g
- 1/2 tasse lait 120 ml 1/2 tasse eau 120 ml
- 1/4 tasse beurre fondu 60 ml 1 c-a-soupe levure boulange 2 c-a-soupe sucre 1 c-a-cafe sel 1 oeuf
- Préparation: Faire fondre le beurre, avec le lait et l'eau. Retirer du feu et laisser tiédir.
- Ajouter la levure et laisser réagir 10 minutes.
- Mélanger dans un grand saladier 1 tasse de farine, le sucre et le sel. Ajouter le mélange liquide et pétrir le tout. Ajouter progressivement le reste de la farine (1/2 tasse à chaque fois). car il se peut que vous n'utilisiez pas toute la quantité de farine. Pétrir pendant 8mn jusqu'à ce que la pâte devient souple et élastique. Laisser lever la pâte jusqu'à ce qu'elle double de volume. Diviser la pâte en 12 boules égales. Rouler chaque boule sur elle-même pour former un boudin long et fin. Rouler une extrémité vers la droite jusqu'au centre et l'autre extrémité vers la gauche jusqu'au centre. en formant un S comme sur les photos. Faire ainsi pour le reste des boules. Déposer au fur et à mesure sur une plaque allant au four recouverte de papier sulfurisé. Couvrir et laisser lever une seconde fois. Badigeonner de jaunes d'oeufs avec 1 c-a-soupe de lait et parsemer de graines de sésames ou nigelle.

Hoquet de bébé : comment le stopper ?



"Le hoquet est dû à une contraction involontaire spasmodique et coordonnée de tous les muscles inspiratoires (diaphragme et muscles intercostaux) associée à une fermeture de la glotte. Il se traduit par des secousses répétitives et parfois bruyantes", nous explique la pédiatre. "Il s'agit avant tout d'un réflexe respiratoire incontrôlable qui entraîne une succession de hics sonores caractéristiques" Le hoquet est un phénomène parfaitement banal et sans gravité. Ne vous inquiétez donc pas si vous ne parvenez pas à faire cesser le hoquet de bébé, il va passer de lui-même après quelques minutes. Vous verrez d'ailleurs que bien souvent, le hoquet ne semble pas du tout

le déranger et qu'il continue à mener sa petite vie sans s'en préoccuper le moins du monde. En revanche, il faut ouvrir l'œil si bébé semble inconfortable ou si le hoquet provoque des douleurs. Il est important de s'assurer que son hoquet n'est pas le signe d'un RGO (reflux gastro œsophagien) interne. En général, jusqu'à un an, bébé peut fréquemment avoir des crises de hoquet, pouvant durer de quelques minutes à une demi-heure. Juste après le repas, il est recommandé de garder bébé en position verticale pendant une vingtaine de minutes. Il vaut mieux ne pas l'allonger tout de suite après, ce qui pourrait favoriser les reflux et l'apparition du hoquet. En effet, allongé

sur le dos, l'estomac plein fait pression sur le diaphragme, provoquant ainsi les petits tressautements. Si bébé a déjà le hoquet, portez-le sur votre avant-bras, de façon à ce que son ventre soit appuyé dessus. Ce n'est pas un hasard si le hoquet de bébé est fréquemment déclenché lorsqu'il est allongé. En effet, "la survenue du hoquet est déclenchée par la position allongée, car le volume de l'estomac dilaté vient mécaniquement comprimer le diaphragme qui déclenche le spasme", détaille la pédiatre avant d'ajouter que "le hoquet étant totalement inoffensif et indolore pour l'enfant", le coucher alors qu'il a une crise de hoquet ne présente absolument aucun danger.

Comment bien habiller son enfant quand il fait froid ?

Pour lutter contre le froid, les vêtements dits de seconde peau sont à privilégier pour les enfants. En général, ce type de vêtement tient chaud grâce à sa composition, ils sont également fins et peuvent donc se glisser sous n'importe quelle tenue, un pull, un pantalon ou une salopette. Ce sera la première couche de vêtements à mettre à l'enfant. "La première couche de vêtements est très importante car elle est directement au contact de la peau, elle garantit un niveau de chaleur optimale pour les enfants", nous explique Danièle Delforge. La marque Damart, spécialisée dans les vêtements chauds, a notamment développé toute une gamme de sous-vêtements Thermolactyl spécialement pour les jeunes. "Nous faisons des sous-vêtements manches longues, manches courtes, des leggings mais aussi des bodies pour les plus petits. Nos sous-vêtements ont pour la plupart cinq niveaux de chaleur, qui vont du degré 1 jusqu'au degré 5 pour couvrir tous les besoins" pour les bambins frileux et ceux qui le sont moins. Ces sous-vêtements sont à glisser en dessous des vêtements, ils sont adaptés pour et garantissent à l'enfant une certaine aisance dans ses mouvements de part leurs coupes et une part d'élasthanne. Il existe aussi d'autres modèles avec des motifs originaux pour plaire aux goûts des plus petits. Accumuler les couches de vêtements sur un enfant en hiver a tendance souvent à rassurer les parents. Ils ont l'impression qu'avec cette technique leurs bambins va avoir bien chaud. Hélas ce n'est pas le cas. En plus de ne pas toujours être agréable à porter, car l'enfant est comme coincé dans ses vêtements, la superposition de couches ne diffuse pas la chaleur, au contraire. Cela entraîne une transpiration excessive, le chérubin n'est pas au sec et il peut même attraper froid. Comme le souligne l'experte de Damart, la première couche est primordiale, c'est par elle que la chaleur va être garantie. La première couche permet de protéger l'enfant contre le froid et de lui assurer une couche chaude sur tout son corps.





Un mini drone auto-construit détient un record de vitesse



La période 2024-2026 a été extrêmement tumultueuse pour les passionnés de drones, en particulier pour ceux qui suivent la Les drones quadricoptères les plus rapides du monde. Au cours de cette période de deux ans, les archives ont été perdues à de nombreuses reprises que leur suivi est devenu difficile, comme en témoigne la chronologie suivante des événements. En juin 2024, un drone appelé Peregreen 2 a établi un nouveau record Guinness en atteignant des vitesses allant jusqu'à 480,23 km/h (298,47 mph). Ce record a été battu en 2025 après qu'un autre drone ait atteint 557,64 km/h (346,5 mph). Ce disque ne durerait pas longtemps non plus. En décembre 2025, Le drone DIY d'un passionné de drones australien a atteint 626 km/h (389,24 mph). Ce record a également été battu depuis, et le record du monde Guinness actuel du drone le plus rapide est à un incroyable 657,59 km/h (408,60 mph). Alors que ces drones faisaient la une des journaux, un autre groupe de personnes s'est spécifiquement concentré sur Micro-drones, qui sont des quadricoptères de moins de 250 grammes (0,55 lbs). En raison des limitations de poids, les micro-drones étaient nettement plus lents que leurs homologues plus grands. Les passionnés, déterminés à surmonter ce problème, ont finalement lancé une course pour créer le micro-drone le plus rapide.

Le meilleur et le pire avion de chasse que Boeing ait jamais fabriqué



Boeing est l'un des noms majeurs dans le monde de l'aviation, mais c'est une entreprise surtout connue pour ses avions de ligne plutôt que pour les avions militaires. Après tout, son plus célèbre et Meilleurs jets Boeing on compte des modèles tels que le 747, 777 et 787 Dreamliner. Mais l'entreprise a une longue histoire en tant que sous-traitant militaire, fournissant des chasseurs, des bombardiers et d'autres types d'avions à l'armée américaine et à ses alliés à travers le monde. Bien qu'il ne dispose pas de nombreux chasseurs actuels, Boeing a produit de nombreux chasseurs différents au fil des ans, allant des premiers biplans aux réacteurs su-

personiques modernes. Nous allons ici examiner certains des meilleurs et des pires chasseurs produits par Boeing, en les classant en examinant leur réception globale, leur avis d'expert et le nombre de chasseurs mis en service. Vous pourriez même être surpris par quelques noms auxquels Boeing a réellement participé à la création. Le Boeing XF8B, également connu sous le nom de Modèle 400, est un avion de l'époque de la Seconde Guerre mondiale. La raison pour laquelle il est considéré comme l'un des pires du catalogue de Boeing est qu'il n'est tout simplement jamais entré en production complète, se produisant à l'étape du prototype. L'appareil

est né du besoin de la marine américaine d'un chasseur à longue portée capable d'escorter d'autres avions lors de missions de combat depuis des porte-avions. Surnommé le chasseur « cinq en un », Boeing s'attendait à ce que le XF8B agisse comme un avion polyvalent capable d'accomplir diverses missions, notamment en tant que bombardier et intercepteur. Après une période de développement et de recherche de deux ans, le premier vol a eu lieu en 1944, lorsqu'il est devenu le plus grand chasseur monoplace jamais volé aux États-Unis. L'appareil pouvait atteindre 432 mph, ce qui était comparable aux chasseurs les plus rapides de l'époque.

G Line City+ : un nouveau vélo électrique taillé pour la ville



Brompton lance le G Line City+, une version urbaine de son vélo électrique pliant à roues de 20 pouces, vendue 4 299 €. Une première série était sortie en édition limitée en octobre 2025. Ce modèle revient en deux tailles et avec de nouveaux pneus Continental. Brompton est la marque de vélos pliants la plus connue du marché. La firme londonienne s'est notamment fait un nom avec

ses vélos 16 pouces. En 2024, la marque s'est essayée à un nouveau format avec le G Line, son premier pliant de 20 pouces, pensé pour la ville comme pour les chemins. En ce mois d'octobre 2026, elle vient de présenter le G Line City+, une version davantage taillée pour la ville. Il y a un an, un vélo du même nom était déjà sorti, mais il s'agissait à l'époque d'une édition limitée. Cette dé-

clinaison 2026 reprend la même recette, avec quelques petites nouveautés. Comme sur l'édition limitée de 2025, on retrouve un cintre ergonomique surélevé et la selle la plus large et la plus rembourrée du catalogue Brompton. Les pneus Schwalbe Big Apple laissent en revanche la place à des Continental Contact Urban. Leur bande de roulement est quasi lisse, donc plutôt taillée pour le bitume afin de proposer un meilleur rendement, et leur protection anti-crevaisson SafetyPro est classée au niveau 6 sur l'échelle de Continental. Sur l'édition 2025, Brompton vantait justement les bienfaits des Big Apple, des pneus ballon qui réduisaient selon la marque de 36 % les vibrations ressenties dans le guidon. Pour le Contact Urban, Brompton met en avant le rendement, l'adhérence et la résistance aux crevaissons, sans aucun chiffre sur le confort : sur les pavés, ce sont donc la selle et la position de conduite qui devront faire le travail.

Une éolienne de 12 mètres ressemble à une antenne 5G

Cet étrange mât blanc, qu'on pourrait prendre pour une antenne 5G, est une éolienne. Conçue par une entreprise française, cette éolienne verticale doit aider les industries à produire leur propre électricité décarbonée. À Plouisy, dans les Côtes-d'Armor, vient de « pousser » une éolienne pas comme les autres. Installée par Collaborative Energy sur le site de l'entreprise Titan Préfa, cette éolienne au design singulier a la particularité d'avoir un rotor à axe vertical, contrairement à la quasi-totalité des éoliennes aujourd'hui installées dans le monde. Née en 2016 en Auvergne-Rhône-Alpes, Collaborative Energy a d'abord installé un parc pilote dans le Var, avant de s'implanter en Bretagne, où sont fabriqués une bonne partie des éléments de Quinoa : les pales chez SMM Composites, à Lorient, et l'électronique chez Ovalt, à Rennes et Lamballe-Armor. L'éolienne de Plouisy, de seulement 12 mètres de haut, est destinée à produire de l'électricité pour Titan Préfa, pour lui permettre de réduire leur facture d'électricité en privilégiant Côté caractéristiques, Quinoa affiche une puissance nominale de 10 kW, avec trois pales en composite de 6 mètres.



CYCLISME - PRIX INTERNATIONAL D'ALGER

Paul Hennequin s'adjuge la 3e étape, Hamza Yacine 3e

La 3e étape du Grand Prix International de la Ville d'Alger de cyclisme, en circuit fermé, tracé dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (11,41 km x 10 tours), est revenue au coureur Paul Hennequin de l'équipe espagnole d'Euskaltel-Euskadi, qui a franchi la ligne d'arrivée en 2h39:32.



Par Sanaa

Le vainqueur de la troisième étape a devancé le Belge Dupond Timothy (TIS) et l'Algérien Hamza Yacine, sociétaire de l'équipe « Madar Pro-Team », entrée avec le même temps. De son côté, l'autre algérien Mohamed-Nadjib Assal de l'équipe « Madar Pro-Team », a terminé à la 4e place de l'étape avec le même chrono. A l'issue de cette 3e étape, l'Espagnol Iker Mintegi Claver de l'équipe d'Euskaltel-Euskadi a conservé le maillot

jaune de leader, ainsi que le maillot à pois du meilleur grimpeur, tandis que l'Algérien Hamza Yacine s'est emparé du maillot vert à rayures, destiné au meilleur sprinter, conservant également celui du meilleur cycliste africain. Son compatriote Anes Riahi de l'équipe Madar Pro-, 10e de l'étape de Sidi Abdallah, a gardé le maillot blanc du meilleur jeune cycliste. Le coup d'envoi de cette 3e étape qui a regroupé 78 coureurs de différentes nationalités, dont 14 Algériens et 64 représentants étrangers, a été donné

par le wali délégué de la circonscription administrative de Sidi Abdallah, Rachid Rebai. Après un repos mérité, décidé pour la journée de jeudi (demain), les coureurs ont pris part, vendredi, à la course finale, dénommée Classique de la capitale, qui s'est déroulée en boucle urbaine (11,2 km x 11 tours) dans la wilaya d'Alger où les coureurs ont eu à parcourir le boulevard Zighoud-Youcef, l'avenue Pasteur, la place des Martyrs, ainsi que les accès menant à la Basse Casbah et au boulevard Che-Guevara.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ET ARABE D'HALTÉROPHILIE

Lamis Driss décroche six médailles d'or à Mostaganem

L'haltérophile algérienne Lamis Driss a signé une remarquable performance à Mostaganem en décrochant six médailles d'or lors des championnats africains et arabes d'haltérophilie. Engagée dans la catégorie cadettes (-45 kg), la jeune championne a réalisé un sans-faute

dans les deux compétitions. Elle a remporté, dans le cadre du championnat d'Afrique, trois titres continentaux à l'arraché, à l'épaulé-jeté et au total olympique. Elle a récidivé dans le championnat arabe, s'adjugeant également les trois médailles d'or dans les mêmes épreuves. Avec

ces six titres, Lamis Driss lance de la plus belle manière la moisson algérienne à Mostaganem et confirme les belles promesses de l'haltérophilie nationale. Une performance qui ouvre la voie à de nouvelles ambitions sur la scène internationale.

Rachid

FOOTBALL - ÉQUIPE NATIONALE

Zorgane visé par un cadavre italien

Après un mercato estival qui ne lui a pas permis de changer de club, Adem Zorgane pourrait avoir une nouvelle ouverture cet hiver. L'international algérien figure dans les plans de Naples, qui surveille sa situation à l'Union Saint-Gilloise. Selon La Gazzetta dello Sport, le club italien a inscrit le milieu de terrain algérien parmi ses options pour renforcer son entrejeu lors du prochain mercato hivernal. Zorgane serait notamment considéré comme une alternative à Mamadou Coulibaly, le milieu de

terrain de Monaco. Le joueur de l'Union Saint-Gilloise était pourtant désireux de donner une nouvelle orientation à sa carrière durant le dernier mercato estival. Quelques offres étaient arrivées sur la table, mais elles n'ont finalement pas abouti. Zorgane a donc poursuivi son aventure avec le club belge. L'international algérien reste lié à l'Union Saint-Gilloise jusqu'en juin 2029. Sa valeur marchande est, elle, estimée à plus de 10 millions d'euros. L'intérêt de Naples pourrait ainsi relancer la perspective d'un départ pour Zorgane,

après un été au cours duquel son transfert ne s'est pas concrétisé. Le milieu algérien pourrait voir s'ouvrir une nouvelle piste vers l'un des grands championnats européens. Sur le plan continental, l'aventure de l'Union Saint-Gilloise en Ligue des champions a en revanche tourné court. Le club belge a été éliminé dès les tours préliminaires après sa défaite face à Bodo/Glimt, mettant fin prématurément à son parcours dans la compétition.

Rachid

FOOTBALL - ÉQUIPE NATIONALE

Hemdani, entre résultats et critiques

Le bilan des trois matchs de l'EN sous la direction de Brahim Hemdani (face à la Zambie, le Burundi et le Niger) sur le plan comptable est positif mais suscite de vifs débats sur le contenu. L'EN reste invaincue lors de ce rassemblement, concluant cette série par une victoire sur le Niger 2-1. Outre cette petite série d'invincibilité qui valide l'efficacité comptable immédiate du nouveau sélectionneur national, l'intégration de jeunes joueurs comme Belloumi ou Bourabaa, qui a honoré sa première sélection ce mardi, sont autant de points positifs qui ont marqué les débuts de Brahim Hemdani à la tête du staff technique national. Le fait que l'équipe gagne et ne perde pas, la transition est réussie, trouve-t-on. Malgré qu'il n'ait perdu aucun match, Brahim Hemdani fait face à des critiques, des rumeurs et des procès d'intention depuis sa nomination le 5 septembre au poste de sélectionneur national. Avant même qu'il n'entame sa mission, il a été interpellé par certains observateurs et confrères concernant son passé de joueur, le fait qu'il ait accepté de venir jouer avec la sélection nationale qu'à l'âge de 30 ans. Sa première liste avait suscité des débats enflammés sur les réseaux sociaux, notamment suite à ses choix (il a écarté pas moins de 7 mondialistes). Vint ensuite l'affaire Rayan Ait-Nouri, après le coup de sang du défenseur de Manchester City au banc lors du match Algérie-Zambie 3-1. Un incident qui mènera à l'exclusion du joueur. Hemdani a été ferme sur cette affaire malgré les critiques dont il a fait l'objet suite à cette mesure disciplinaire où il voulait préserver son autorité sur le groupe. Le lendemain du match contre le Burundi (2-2), une fausse rumeur propagée sur les réseaux sociaux faisait état d'un accrochage verbal avec Ramy Bensebaini dans le vestiaire après le match. Une rumeur vite démentie par l'entourage de la sélection et plusieurs sources de la Fédération algérienne de football (FAF), ainsi qu'une photo publiée sur Instagram montrant le défenseur du Borussia Dortmund à l'entraînement aux côtés d'Ibrahim Maza, qui a enterré définitivement la rumeur, confirmant la présence de Ramy pour le dernier match du rassemblement et la bonne ambiance dans le groupe. Avec un début sous pression et des copies rendues jugées difficiles, notamment face au Burundi où l'EN fut bousculée en début de match en encaissant deux buts au bout de 12 minutes de jeu (résultat final 2-2). Du coup on a transformé les premières prestations sur le terrain en un réquisitoire global contre sa méthode avant même d'avoir pu installer sa vision sur la durée. Face à ses pressions, Brahim Hemdani a prévenu qu'il n'a pas de réseaux sociaux, façon de faire passer le message qu'il se focalise sur son travail sur le terrain et qu'il assumait ses choix en refusant de céder aux polémiques médiatiques.

KH

FOOTBALL - QUALIFICATIONS DE LA CAN 2027

Algérie-Togo, les 14 et 17 novembre

La sélection algérienne de football affrontera son homologue togolaise les 14 et 17 novembre prochains pour le compte des 3e et 4e journées des qualifications à la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2027, groupe I, a indiqué la Fédération algérienne de football. Les Verts accueilleront les Eperviers le samedi 14 novembre au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi-Ouzou à 20h00, pour le compte de la troisième journée, avant de s'envoler à Lomé pour la manche retour prévue le mardi 17 novembre au stade Kégué à 17h00, précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. L'Algérie avait démarré cette phase de qualification par une victoire (3-1) contre la Zambie, remportée à Tizi-Ouzou lors de la première journée, avant de faire match nul (2-2) à Bujumbura contre le Burundi, lors de la deuxième journée. L'Algérie occupe la première place du groupe I avec quatre points, devant la Zambie et le Togo (3 points), tandis que le Burundi compte un petit point. Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe décrocheront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet.

KH

SPORT



FOOTBALL (ALLEMAGNE)

Le Bayern est prêt à faire une faveur rare à Michael Olise



Auteur d'une nouvelle trêve internationale XXL avec l'équipe de France, Michael Olise continue de prendre de l'épaisseur au Bayern Munich. Pour conserver son joyau, le club bavarois serait désormais prêt à accepter une concession particulièrement rare en fixant une clause libératoire à 200 millions d'euros. Depuis plusieurs semaines, Michael Olise confirme qu'il n'est plus simplement une recrue prometteuse du Bayern Munich, mais bien l'un des joueurs majeurs du projet bavarois. L'international français a encore marqué les esprits durant cette trêve

avec les Bleus, poursuivant sur la lancée d'un début de saison particulièrement convaincant en Allemagne. Ses performances lui ont permis de franchir un nouveau cap dans la hiérarchie européenne et son influence grandissante n'est évidemment pas passée inaperçue à Munich. À tel point que la question de son avenir commence déjà à prendre une place importante dans les discussions autour du club. Car si le Bayern souhaite évidemment conserver son ailier sur la durée, le dossier s'annonce plus délicat qu'une simple prolongation de contrat. Selon

les dernières informations de Sport Bild, aucun véritable échange n'aurait encore débuté et Olise n'aurait pas encore clairement affiché ses intentions pour la suite de son aventure bavaroise. Le Bayern entend pourtant rapidement sécuriser sa présence, avec la volonté de lui offrir un contrat particulièrement rémunérateur pouvant l'engager jusqu'en 2032. Mais une demande formulée par le clan du joueur pourrait considérablement compliquer les négociations, puisque celui-ci souhaiterait disposer d'une clause libératoire dans son futur bail.

AS MONACO (FRANCE)

Filipe Luis ne pense pas au titre

Ancien latéral de l'Atlético de Madrid et de Chelsea, Filipe Luis est désormais coach de l'AS Monaco. Une première expérience en Europe pour l'ancien technicien de Flamengo qui débute très bien. Premier de Ligue 1, le club asémiste compte 5 points d'avance sur le Paris Saint-Germain et montre de très bonnes choses. Invité de l'After Foot sur RMC, Filipe Luis ne veut pas parler

du titre de champion de France : « ce club a été champion et il n'y a pas si longtemps. Monaco est huit fois champion de France, a joué une finale et une demi-finale de Ligue des Champions, ce n'est pas réhibitoire. » « On ne peut pas se comparer avec Paris. Paris a gagné les deux dernières Ligues des champions. Ce n'est pas juste la meilleure équipe en France ces deux dernières saisons,

mais la meilleure équipe dans le monde. On connaît la réalité, ce sera une très longue saison. Beaucoup de choses peuvent arriver. On prend match après match. À la fin, on verra le vrai niveau de notre équipe et on espère être en haut du classement. On continuera de travailler pour gagner des matchs. L'objectif de Monaco est de se qualifier pour la Ligue des Champions », a-t-il déclaré.

ARSENAL (ANGLETERRE)

Le nouveau salaire incroyable de Mikel Arteta

La nouvelle a été officialisée sept ans après son arrivée à l'Emirates Stadium, Mikel Arteta a été prolongé par Arsenal jusqu'en 2030. Sacré champion d'Angleterre la saison passée et finaliste malheureux de la dernière édition de la Ligue des Cham-

pions, l'Espagnol a réussi à négocier une revalorisation salariale conséquente. Selon The Times, Arteta a paraphé un contrat de quatre ans assortis d'un salaire annuel de 29,5 M€ ! Pour rappel, l'ancien milieu de terrain touchait auparavant un salaire

estimé à 18,4 M€. Fort de cette augmentation, Arteta devient ainsi l'un des entraîneurs les mieux payés du monde et ses nouveaux émoluments sont même supérieurs à ce que percevait Pep Guardiola à Manchester City (24,4 M€).

FOOTBALL (ANGLETERRE)

L'agent de Donnarumma lâche un scoop sur Manchester City

Les joueurs de Manchester City fuiront-ils l'Etihad Stadium en cas de grosses sanctions de la part de la Premier League ? Pas forcément, si l'on en croit l'agent de l'ancien portier parisien. À quelle sauce va être mangé Manchester City ? Reconnu coupable de 114 infractions financières, le club anglais risque très gros. S'il compte sur la pression diplomatique des Émirats arabes unis sur l'Angleterre pour éviter une catastrophe, la Premier League ne peut se permettre d'imposer des sanctions minimales à l'encontre d'un club au cœur du plus gros scandale de l'histoire moderne du championnat anglais. En attendant de connaître ces fameuses sanctions, une question se pose : que feront les stars du club en cas de très mauvaises nouvelles ? Ces derniers jours, les médias britanniques ont révélé que les Cityzens étaient accusés d'avoir volontairement omis de préciser à leurs recrues estivales qu'ils connaissaient déjà le verdict défavorable de la Premier League. Peut-on craindre un exode massif des joueurs d'Enzo Maresca, surtout si une relégation est entérinée ? Sans surprise, les représentants des joueurs ont sans doute déjà épluché le contrat de leur protégé afin d'anticiper toute action possible. Cependant, l'agent d'une des stars de l'équipe s'est montré plutôt confiant. Interrogé par Radio Napoli Centrale, Enzo Raiola, le représentant du gardien italien Gianluigi Donnarumma (27 ans), a dévoilé que Manchester City avait déjà fait passer des messages à ses ouailles. « Est-ce que le chaos à Manchester City peut changer quelque chose ? Non, cela ne changera rien pour nous ni pour Gigio. Des informations circulent de temps à autre. Le club s'est entretenu avec Gigio, tout le monde est serein. Il y a maintenant des matchs importants contre Liverpool et le PSG, puis la justice sportive suivra son cours. Mais Gigio a reçu des garanties de la part de Manchester City. » Pour rappel, Donnarumma est sous contrat jusqu'en 2030.

FOOTBALL - FRANCE

Robert Pirès totalement sous le charme de Michael Olise

Alors que Robert Pirès organisait son jubilé à Metz, l'ancien international français a profité de l'événement pour se livrer sur l'actualité des Bleus. Aujourd'hui consultant pour Canal+, l'ancien joueur d'Arsenal s'est notamment exprimé sur Michael Olise, auteur d'une trêve internationale particulièrement remarquée avec quatre buts en quatre matches. Déjà très important depuis l'arrivée de Zinédine Zidane, le joueur du Bayern Munich s'impose comme l'un des hommes forts de cette équipe de France version ZZ. Pirès, lui, assure ne pas être surpris par le niveau affiché par Olise, mais se montre particulièrement admiratif devant ses performances et son attitude : « quand on connaît le joueur, quand on voit ce qu'il fait depuis des saisons avec le Bayern, avec l'équipe de France, c'est juste un joueur fantastique. Il peut jouer à droite, il peut jouer en tant que numéro 10. C'est un bosseur, quelqu'un qui joue pour l'équipe. Il s'est mis en mode "je vais faire mal à mon adversaire" et en plus, il l'a fait. Je suis juste admiratif parce que c'est un joueur que j'aime beaucoup, dans une position que je connais par cœur. » Des mots particulièrement élogieux de la part de l'ancien Gunner.

Auto-Moto



Renault E-Space Concept, un monospace électrique pour ringardiser les SUV



En parallèle de la réinterprétation de la R8 Gordini, Renault exposera sur son stand du Mondial de l'Auto un autre concept rappelant son passé : le Renault E-Space Concept. Rendant hommage à l'Espace, préfigurerait-il un futur monospace électrique ? Plus on se rapproche de l'ouverture du Mondial de l'Auto, plus les annonces se font nombreuses. Aujourd'hui, Renault présente les nouveautés de son stand, et il y a une surprise. Car oui, aux côtés de la Renault 8 Gordini Concept et de la nouvelle gamme électrique, trônera le Renault E-Space Concept, un hommage appuyé à l'Espace, le roi des monospaces. À vrai dire, il s'agit ici d'une an-

nonce plutôt que d'une révélation, puisque Renault reste encore très avare en informations avant la présentation complète du concept prévue le 12 octobre 2026 (date d'ouverture du Mondial). Nous aurons donc cette unique photo et quelques bribes d'informations. Loin des 4,25 m de long du premier Espace, cet E-Space prend ses aises avec 4,70 m de long, mais l'esprit du « profil TGV » demeure avec ce museau en pointe et dans le prolongement du pare-brise en trois parties. Quant au soin apporté aux passagers, Renault se contentera d'évoquer « un habitacle généreux, technologique et accueillant »... et c'est à peu près tout. Pour découvrir l'inté-

rieur et le reste des détails, il faudra donc encore attendre quelques jours, histoire de voir si cet E-Space mérite son slogan de « voiture à vivre ». La question de la motorisation demeure en suspens. Sera-t-il 100 % électrique ou pourrait-il accueillir un petit prolongateur d'autonomie, comme l'a annoncé Renault dans sa dernière conférence stratégique, pour booster l'autonomie jusqu'à 1 400 km ? Aux côtés de cet E-Space Concept et de la R8 Gordini Concept, Renault présentera donc sa gamme hybride et électrique, incluant notamment les évolutions techniques de la Renault 5 E-Tech et du Scénic électrique, sans oublier le restylage de la Mégane.

Lucid produit 2954 voitures par trimestre



Lucid Motors a produit 2 954 voitures électriques au troisième trimestre 2026. Le constructeur n'en avait jamais fabriqué aussi peu depuis début 2025, et il dit freiner volontairement ses usines. Il n'y a pas beaucoup de constructeurs de voitures électriques américains. Vous connaissez Tesla. Il y a Rivian et il y a Lucid Motors. Et le contexte aux États-Unis ne facilite rien à ce dernier. Lucid Motors, spécialisé dans les voitures électriques haut de gamme (la berline Air et le SUV Gravity), a publié ce lundi 5 octobre ses chiffres du troisième trimestre. Entre juillet et septembre, ses usines ont sorti 2 954 véhicules. Un an plus tôt, elles en avaient produit 3 891, soit environ un quart de plus. Lucid assume ce recul pour coller à la demande, alors que son concurrent Rivian vient de signer le meilleur trimestre de son histoire. La production de Lucid baisse pour le troisième trimestre d'affilée. Pour trouver un volume plus faible, il faut remonter au premier trimestre 2025, quand le Gravity venait tout juste d'entrer en production. Dans son communiqué, Lucid dit vouloir « aligner la production sur la demande à court terme ». La marque rappelle aussi avoir supprimé en juin la deuxième équipe de son usine de Casa Grande, en Arizona. En clair, moins d'ouvriers sur les chaînes, donc moins de voitures. Les livraisons, elles, tiennent à peu près. Lucid a remis 3 806 voitures à ses clients, autant qu'au deuxième trimestre, mais 272 de moins qu'à la même période en 2025. Pour une fois, le constructeur a livré plus qu'il n'a produit, parce qu'il vide ses stocks.

L'Allemagne passe dans le camp du FSD de Tesla

Le ministère allemand des Transports a annoncé un accord avec Tesla sur le FSD, son système d'aide à la conduite, qui pourra dépasser les limitations de 10 % au maximum. Berlin promet désormais de pousser pour son homologation dans toute l'Union européenne. L'Allemagne se range derrière le FSD de Tesla. Dans un communiqué publié ce mardi 6 octobre, le ministère fédéral des Transports dit avoir trouvé un accord avec la marque en septembre, après des discussions directes. Son ministre, Steffen Bilger (CDU), promet de plaider pour une homologation européenne « aussi vite que possible ». Les propriétaires de Tesla allemands n'ont toujours pas accès au système, et c'est la première fois que Berlin prend position pour lui. Il y a quelques jours encore, le ministère affichait encore ses doutes. Il s'inquiétait surtout de la capacité du FSD à dépasser de lui-même les limitations, et de son usage dans les centres-villes. D'autres pays partagent ces craintes. En mai, Electrek rapportait, à partir de courriels obtenus par Reuters, qu'un enquêteur de l'agence suédoise des transports s'était dit « assez surpris » que Tesla laisse son système rouler trop vite.

La BMW i3 électrique va recevoir 2 versions très sportives



La BMW i3 vient à peine d'être dévoilée que de nouvelles versions pointent leur nez. En parallèle des versions à 912 km d'autonomie, la berline électrique va bientôt recevoir deux versions plus performantes, notamment la première M3 électrique à 4 moteurs. Oubliez la citadine de 2013 : en 2026, la BMW i3 est de retour, mais il s'agit aujourd'hui d'une berline électrique, l'équivalent « zéro-émission » de la Série 3. Une voi-

ture qui a toujours mis à l'honneur le plaisir de conduire, et le passage à l'électrique ne semble pas déroger à la règle. À peine les versions « civiles » présentées, incluant une version à 912 km d'autonomie, que BMW annonce déjà deux nouvelles versions plus pimentées. La première version, c'est la BMW i3 M60 xDrive. Le petit « M » est formel : cette motorisation ira plus loin que les 469 chevaux de la i3 50 xDrive actuelle,

même si aucun détail ne filtre actuellement. La présentation sera revue et se calquera sur la Série 3 M350 xDrive essence, avec notamment une signature lumineuse jaune, un éclairage arrière affiné et des jantes spécifiques. Aucune information n'est disponible sur la partie technique, mais cette i3 M60 devrait reprendre l'architecture à deux moteurs des autres Série 3 électriques. La grande batterie de 108,7 kWh devrait être reprise puisque BMW indique une autonomie de 830 km selon le cycle WLTP (un chiffre temporaire en attendant l'homologation définitive). Cette i3 M60 sera le premier étage de la fusée, avant d'être rejointe par une autre version autrement attendue : la M3 électrique (le nom est temporaire). BMW se l'était refusé jusqu'alors, mais a manifestement décidé de franchir le cap d'enlever le six-cylindres en ligne de sa M3 au profit d'une grosse batterie et de moteurs électriques.

MOTSCROISES FORCE

Horizontalement

- 1 - Dérangement de l'ordre naturel
2 - Bouchot - Vraiment très peu
3 - Porteront au pinacle
4 - Mauvaises chambres - Autre
do - Voie de berge
5 - Blonde en pub - Réservoir organique
6 - Allécher - Mot de diplôme - Métal précieux symbolisé
7 - Pesais l'emballage - Dogme
8 - Poussière de batée - Accroche - Petite barque
9 - Friandise - Rostre
10 - Sans prévenir

Verticalement

Verticalement A - Oeuvres de pasticheur B - Concrétion de grands fonds - Sigle arabe C - Abattirent - Remarque abrégée D - Course d'appel - Dactylographiai E - Pimentèrent F - Massif alpin G - Légumineuses - C'est pareil H - Joviales - Saint pyrénéen I - Bien enchassés - Monnaie à Nagoya J - Déesse marine - Citadelle K - Phase de satellite - Sport équestre L - Remarqueraient

Sudoku

	5	9		4	3			
7		4	8	5	1			3
3	1		7			6	4	5
	4		1	9			3	
			2		5	8		4
6	3	2	4	7	8		1	9
		3	5		2		7	
5	7		3	1	4	9	2	
4	2	1			7	3	5	6

Dans chaque ligne, chaque
colonne, chaque carré, tous
les chiffres de 1 à 9 doivent
être utilisés

mon
horoscope
du jour

Bélier

Mercury, l'astre de l'intelligence et de la communication, vous incitera à trouver de bonnes solutions pour équilibrer votre budget, et à dialoguer efficacement avec votre banquier si nécessaire.

Gémeaux

Mercurie promet d'être très agissant sur le plan professionnel. Il vous rendra plus réfléchis, moins impulsifs, plus désireux d'adopter une stratégie à long terme.

Lion

Bonnes relations avec les personnes âgées de votre famille, qui sauront vous conseiller utilement. Si vous êtes parent, il faudra surveiller d'un peu plus près l'évolution scolaire de vos enfants.



Balance

Sous l'impulsion de Neptune, vous serez très attentif à l'amitié et aux relations sociales. Vous penserez à sélectionner et à tester les amitiés en cours pour ne garder que les plus sérieuses entre elles.

 Sagittaire

Malgré de possibles soucis personnels, vous opterez pour une attitude combative. Vous parviendrez à mener à bien des projets auxquels vous tenez beaucoup.

Verseau

Votre forme intellectuelle sera excellente. Mais vous ne ferez probablement pas le maximum pour imposer votre valeur au cours des discussions qui marqueront cette journée.

Taureau

Vous devriez jouir aujourd'hui d'une santé du diable. Les sportifs seront favorisés et auront le vent en poupe.

Cancer

Il sera donc particulièrement précieux pour les étudiants, dont le pouvoir de concentration et la discipline seront renforcés, et qui peuvent prétendre à d'excellents résultats dans leurs études.

 Vierge

Neptune maléficié vous mettra des bâtons dans les roues. De brusques changements d'humeur perturberont votre travail. Ne prenez pas d'initiatives importantes pour le moment ; tenez-vous-en sagement à la routine.

 Scorpion

Malgré un peu de fatigue, votre forme sera meilleure que d'habitude, moral compris. Pour éviter de gaspiller vos réserves énergétiques en vous agitant inutilement, tournez-vous vers des techniques de soin relaxantes.

Capricorne

N'abordez pas de sujets épineux avec vos proches durant cette journée. De fil en aiguille, la discussion s'animerait et déboucherait sur une dispute,

Poisson

Tout ira bien dans le domaine financier. Vous bénéficierez d'une chance certaine et, même sans gagner des sommes conséquentes, vous jouirez d'une aisance pécuniaire agréable qui vous mettra à l'abri des besoins aigus.

MOTS CASES

[illegible]

3 -	4 -	5 -	6 -	7 -	8 -
AINE	AIME	AIDER	AIEULE	CANETTE	ENTERAIS
DES	ANSE	AINSI	MURIER	CINEMAS	MENERONS
ERE	ARES	EPIEU	SAMEDI	DEOTALER	
EST	ATRE	FIERE		EDITENT	
IDE	ITEM	INOUI		ENNEMIS	- 9 -
IRA	LAMA	NIERA		ERRONEE	DOCTRINES
LIN	MAMY	OPINA		ETUELES	ITALIENNE
LYS	RASE	RACLE		RARETES	TINTARENT
RIA	RUER	REINS		TAVERNE	
RIZ	UNIS	RISEE			
SET		SLANG			
TEL		SOTTE			
TET		USAIS	- 11 -		
VER		USITE	IRONISERAIENT		
VUS			VOILERAIENT		
ZEE					

Charade

Mon premier est un oiseau
noir à queue blanche
Mon deuxième coule dans
mon corps
Mon troisième est l'objet où
l'on dort
Mon tout est une fleur

SOLUTIONS[illegible]

Sudoku

9	2	6	3	5	7	1	4	8
4	7	3	8	1	2	6	9	5
5	8	1	6	4	9	3	2	7
1	9	5	7	3	4	2	8	6
7	3	2	5	8	6	9	1	4
6	4	8	2	9	1	5	7	3
8	1	7	9	6	3	4	5	2
2	6	9	4	7	5	8	3	1
3	5	4	1	2	8	7	6	9

Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	N	A	T	U	R	A	L	I	S	E	E	S
2	A	V	A	L	I	S	E	R		U	N	F
3	V	E	N	T		S	A	R	I	S		
4	I	N	T	I	M	I	D	A	S		R	
5	G	I		M		M	E	D	I	R	A	S
6	A	R	M	A	I	R	I	S	A	N	I	
7	N		E	T	A	L		A	S	I	F	
8	T	E	T	U		A	C	H	E	S		
9	E	L	I	M	I	N	A	T	O	I	R	E
10	S	U	S		A	T	R	E	S	E		

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

13

[illegible]

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 16 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre
Tél : 021.73.12.00 / Fax: 021.71.37.17 / Site web : <http://www.cg.gov.dz>

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER
Tél : 021.29.12.12. / Site web : www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER
Tél : 021.73.23.40. / Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER
Tél : 021.71.15.15 / Site web : www.mdn.dz

MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER
Tél : 021.92.41.83 / Site web : www.mjustice.dz

MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAID-RAIS - ALGER
Tél : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministerecommunication.gov.dz

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER
Tél : 021.60.67.57 / Site : www.education.gov.dz/

MINISTRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER
Tél : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.
Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER
Tél : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web : <http://www.marw.dz/>

MINISTRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER
Tél : 021.44.99.46. & 021.44.99.47. / Site : www.msnfcf.gov.dz/fr/

MINISTRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER
Tél : 021.29.10.10. / Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMA-DIA (LES BANNANIERS) ALGER
Tél : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 / Site : www.mincom-merce.gov.dz

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER
Tél : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 / Site : www.mesrs.dz/

MINISTRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHE MOURAD ALGER
Tél : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83. / Site : www.mhu.gov.dz

MINISTRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDELAHMANE LAALA EL MADA-NIA ALGER
Tél : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46 / Site : www.sante.dz/

Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minathec -Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senoucia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minathec - Mostaganem	045 41 31 39

Horaires des prières

MOSTAGANEM

Fajr	05:35
Chourouq	07:00
Dohr	12:47
Asr	16:04
Maghreb	18:33
Isha	19:56

ORAN

Fajr	05:38
Chourouq	07:03
Dohr	12:50
Asr	16:07
Maghreb	18:37
Isha	20:02

Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21/ 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

ORAN - ALGER (Agha)

Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ALGER (Agha)- ORAN

08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ORAN - SIDI BEL ABBES

17h10	18h32
-------	-------

SIDI BEL ABBES - ORAN

05h40	06h58
-------	-------

ORAN - TLEMCEM

12h50	15h12
-------	-------

TLEMCEM - ORAN

05h51	08h28
-------	-------

ORAN - CHLEF

16h15	18h35
-------	-------

CHLEF - ORAN

06h50	09h15
-------	-------

ORAN - RELIZANE

16h45	18h04
-------	-------

RELIZANE - ORAN

05h45	07h32
-------	-------

ORAN - TÊMOUCHENT

08h10	09h11
-------	-------

TÊMOUCHENT - ORAN

06h00	07h00
-------	-------

ORAN - BECHAR

09h20	10h24
-------	-------

BECHAR - ORAN

14h40	15h40
-------	-------

ORAN - BECHAR

10h20	17h11
-------	-------

BECHAR - ORAN

06h15	13h10
-------	-------



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Balearia : 4 Ferries par semaine (13h00m)

MÉTÉO

MOSTAGANEM

Matin	Après-midi	Soir
23°C Couvert Ressenti : 20°C 12 km / h Ouest Risque de pluie : 29% - 0.0 mm Humidité : 90% Pression : 1019 hPa Visibilité : 10 km	24°C Couvert Ressenti : 20°C 15 km / h Nord-Nord-Est Risque de pluie : 22% - 0.0 mm Humidité : 77% Pression : 1015 hPa Visibilité : 10 km	23°C Couvert Ressenti : 25°C 27 km / h Nord-Nord-Est Risque de pluie : 27% - 0.0 mm Humidité : 86% Pression : 1015 hPa Visibilité : 10 km

ORAN

Matin	Après-midi	Soir
22°C Couvert Ressenti : 25°C 10 km / h Ouest-Sud-Ouest Risque de pluie : 29% - 0.0 mm Humidité : 90% Pression : 1019 hPa Visibilité : 10 km	24°C Couvert Ressenti : 26°C 15 km / h Nord-Nord-Est Risque de pluie : 20% - 0.0 mm Humidité : 74% Pression : 1015 hPa Visibilité : 10 km	23°C Couvert Ressenti : 25°C 11 km / h Nord Risque de pluie : 24% - 0.0 mm Humidité : 82% Pression : 1016 hPa Visibilité : 10 km

SOUDAN

Plus de 1200 personnes déplacées en une journée

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a indiqué que 1 275 personnes avaient fui plusieurs villages de l'État du Nil Bleu, dans le sud-est du Soudan, en une seule journée, sur fond de dégradation des conditions sécuritaires. L'agence onusienne a précisé que ses équipes sur le terrain estimaient que ces déplacements avaient eu lieu mardi dans la localité de Wad al-Mahi. Les villages concernés sont notamment Amiri, Jabal Nimr, Abu Qadaf, Bashkarkat, Ab Jankour, Makla, Matangiya, Jabal al-Nour, Menza et Manshiling. Selon l'OIM, les habitants déplacés ont rejoint des localités de la zone de Roseires, dans l'État du Nil Bleu, après un autre incident signalé lundi dernier. « La situation reste tendue et extrêmement volatile », a indiqué l'OIM, ajoutant qu'elle continuait de suivre de près l'évolution de la situation. Ces nouveaux déplacements portent à 6 800 le nombre de personnes ayant fui des villages de Wad al-Mahi au cours des quatre derniers jours, selon l'agence.

Anadolu Ajansi

JAPON :

Deux séismes frappent l'est en quelques heures

Deux séismes ont frappé l'est du Japon à moins de trois heures d'intervalle tôt jeudi, secouant les régions de Chiba et d'Ibaraki, mais aucun n'a provoqué de tsunami, selon l'agence météorologique du pays. Le premier séisme, d'une magnitude préliminaire de 4,8, a frappé le nord-est de la région de Chiba à 4h13 heure locale (19h13 GMT mercredi), selon Kyodo News, citant l'Agence météorologique japonaise (JMA). Le séisme s'est produit à une profondeur d'environ 50 kilomètres et a atteint une intensité de 4 sur l'échelle japonaise d'intensité sismique à sept niveaux, dans la ville d'Asahi. Des secousses ont également été ressenties dans les zones voisines, notamment dans la préfecture d'Ibaraki. Environ trois heures plus tard, un deuxième séisme de magnitude 4,0 a secoué Ibaraki, atteignant une intensité de 3 à Hitachiomiya, selon l'agence. Aucun des deux séismes n'a généré de tsunami, a indiqué l'agence. La deuxième secousse s'est produite à 7h14 heure locale (22h14 GMT mercredi), à une profondeur d'environ 60 kilomètres.

Anadolu Ajansi

JÉRUSALEM-EST

Le Royaume-Uni rebaptise son consulat en "mission"

Des ouvriers ont retiré jeudi les enseignes du consulat général britannique à Jérusalem-Est occupée, à l'expiration du délai de fermeture imposé par l'entité sioniste, tandis que Londres a annoncé le maintien d'une mission diplomatique dans le bâtiment. Un correspondant d'Anadolu (AA) présent sur place a constaté le retrait de la plaque du consulat général et des enseignes de sa section consulaire. Le ministre israélien des Affaires étrangères, Gideon Saar, avait donné trente jours à Londres pour fermer cette représentation, en réaction aux sanctions britanniques visant les colonies israéliennes illégales en Cisjordanie occupée, notamment l'interdiction d'importer leurs produits. « Le consulat britannique à Jérusalem cesse ses activités aujourd'hui », a déclaré jeudi Saar sur la plateforme américaine X, précisant que ses enseignes avaient été retirées. Son homologue britannique, Ed Miliband, a toutefois affirmé que « le bâtiment du consulat général ne fermera pas et portera, à compter d'aujourd'hui, le nom de Mission du Royaume-Uni à Jérusalem ». Selon Saar, les deux pays ont mené des discussions au cours de la semaine écoulée pour éviter une nouvelle escalade de leurs tensions bilatérales. Ces échanges, dont Miliband a également confirmé la tenue, ont abouti mercredi soir à des arrangements.

Anadolu Ajansi



ÉTHIOPIE

L'ambassade américaine alerte sur de possibles attaques à longue portée

Les ressortissants américains déconseillés de se rendre dans les régions d'Amhara, du Tigré et de l'Afar.

Par Anadolu Ajansi

L'ambassade des États-Unis à Addis-Abeba a alerté les ressortissants américains sur des informations faisant état de possibles attaques à longue portée visant des installations militaires éthiopiennes à plusieurs reprises au cours du mois d'octobre, les appelant à faire preuve de prudence et à suivre les consignes des autorités locales, selon une publication sur les réseaux sociaux. Dans un message publié sur le réseau social américain X par le Département d'État américain, l'ambassade a conseillé aux citoyens américains de ne pas se rendre dans la région d'Amhara, notamment dans la ville de Lalibela, ni dans les régions du Tigré et de l'Afar, « pour quelque raison que ce soit ». Les ressortissants américains se trouvant dans ces régions ont été invités à quitter les lieux si cela peut être fait en toute sécurité, ou à rester à l'abri jusqu'à une amélioration des conditions sécuritaires. L'alerte ne fournit pas de précisions sur les attaques évoquées, notamment concernant leurs éventuelles cibles, leur calendrier ou le type d'armes susceptibles d'être utilisées. L'ambassade a appelé les ressortissants américains présents dans les zones concernées à rester vigilants et à suivre attentivement l'évolution de la situation sécuritaire. Elle leur a également recommandé de respecter les instructions des autorités locales et de prendre les précautions nécessaires en cas de nouvelle alerte de sécurité. Les citoyens américains sont par ailleurs invités à suivre les in-

formations pour rester informés de l'évolution de la situation et à rester en contact avec leurs compagnies aériennes en cas de modification des horaires ou des opérations de vol. L'avertissement concerne trois régions du nord et du nord-est de l'Éthiopie qui connaissent depuis plusieurs années des périodes d'insécurité. La région d'Amhara est notamment confrontée à des violences impliquant des groupes armés et les forces gouvernementales. Le Tigré continue, pour sa part, de faire face à des défis sécuritaires et humanitaires après le conflit dévastateur qui s'est achevé par un accord de paix en 2022. La région de l'Afar, frontalière de l'Érythrée et de Djibouti, connaît également des problèmes sécuritaires liés aux conflits et à l'instabilité régionale. L'ambassade n'a pas précisé si les éventuelles attaques signalées avaient déjà eu lieu ou si de nouvelles attaques étaient attendues. La recommandation faite aux ressortissants américains de quitter les régions concernées si cela peut être fait en toute sécurité, ou de rester à l'abri, souligne la nécessité de faire preuve de prudence pendant que les autorités évaluent la situation. Cette alerte intervient alors que l'Éthiopie continue de faire face à des défis sécuritaires dans plusieurs régions du pays, le gouvernement américain mettant régulièrement à jour ses recommandations de sécurité et de voyage à destination de ses ressortissants.